



# **EVALUATION FINALE DU PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIAL (PRINCES)**



## **RAPPORT FINAL**

Yaoundé, décembre 2017



50  
ANS

*Au service des peuples et des nations.*

# **EVALUATION FINALE DU PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIAL (PRINCES)**

## **RAPPORT FINAL**

---

## Informations du programme

---

**Titre du Programme :** Amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du Genre, et des dimensions transversales (environnement, VIH et SIDA) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles. (PRINCES)

**ID projet PNUD :** 00074-612

**Coût en millions de dollars :** 5 000 000 USD.

**Date de début du Programme :** le 17 Juin 2013.

**Date de fin du Programme :** le 31 Décembre 2017.

**Calendrier de l'évaluation et date du rapport d'évaluation :** du 11 octobre au 04 décembre 2017.

**Structure d'exécution du Programme :** Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT) du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

**Remerciements :** Ce rapport a été produit en exécution d'un contrat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Bureau du Cameroun, dans le cadre de l'évaluation finale des Effets du CPD/CPAP 2013 -2017. La démarche qui a donné lieu au présent rapport a bénéficié de la collaboration technique de tout le personnel du PNUD Cameroun et l'équipe du Programme qui ont manifesté beaucoup de disponibilité à nous accompagner pour l'atteinte des objectifs de la présente évaluation. Nous témoignons de manière particulière notre gratitude envers les personnes suivantes qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de la mission : M. Narcisse CHIMI, Spécialiste Suivi & Evaluation du PNUD-Cameroun ; M. Claude Lacordaire MBIMI, Conseiller Technique Principal du Programme évalué ; M. Hamadou SAIDOU, Directeur National du Programme par intérim du Programme. Les remerciements vont aussi à l'endroit des autorités politico-administratives des communes de TOULOU, MAGA et MOULVOUDAYE, des leaders communautaires et des personnes au niveau des communes qui ont relayé l'information sur l'évaluation. Enfin, aux personnes enquêtées, nous disons merci pour la confiance faite aux objectifs de l'évaluation.

---

## Sommaire

---

|                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------|-----------|
| Informations du programme .....                               | 3         |
| Sommaire .....                                                | 4         |
| Tableaux .....                                                | 5         |
| Abréviation .....                                             | 6         |
| Résumé exécutif .....                                         | 7         |
| <b>1. Introduction Générale.....</b>                          | <b>11</b> |
| 1.1. Contexte de mise en œuvre du programme .....             | 12        |
| 1.2. Description du programme .....                           | 14        |
| 1.3. Objectif de l'évaluation .....                           | 16        |
| 1.4. Méthode de l'évaluation .....                            | 17        |
| 1.5. Difficultés rencontrées et limites de l'évaluation ..... | 19        |
| <b>2. Résultats de l'évaluation .....</b>                     | <b>20</b> |
| 2.1. Pertinence et cohérence du Programme.....                | 20        |
| 2.2. Efficacité du Programme .....                            | 24        |
| 2.3. Efficience du Programme .....                            | 35        |
| 2.4. Durabilité du Programme .....                            | 38        |
| <b>3. Synthèse des notations.....</b>                         | <b>40</b> |
| <b>4. Leçons apprises et bonnes pratiques .....</b>           | <b>41</b> |
| 4.1. Les leçons apprises .....                                | 41        |
| 4.2. Bonnes pratiques.....                                    | 42        |
| <b>4. Recommandations .....</b>                               | <b>43</b> |
| <b>5. Annexes.....</b>                                        | <b>45</b> |
| 1. Termes de Références de l'évaluation .....                 | 45        |
| 2. Cadre de résultats et indicateurs .....                    | 58        |
| 3. Outils de collecte .....                                   | 63        |
| 4. Principaux documents consultés.....                        | 69        |
| 3. Liste des personnes rencontrées .....                      | 71        |

---

## Tableaux

---

### Tableaux

---

|                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Tableau 1:</b> Niveau de réalisation des indicateurs de produits ..... | 25 |
| <b>Tableau 2:</b> Niveau de réalisation des indicateurs des effets.....   | 31 |
| <b>Tableau 3 :</b> Etat de mobilisation des ressources du Programme.....  | 35 |
| <b>Tableau 4 :</b> niveau d'exécution annuel des budgets.....             | 35 |

## Abréviation

|           |                                                                                        |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| AAF       | Assistant Administratif et Financier                                                   |
| APE       | Accord de Partenariat Economique                                                       |
| APD       | Aide Publique au Développement                                                         |
| BUCREP    | Bureau Central des Recensements et des Etudes sur la Population                        |
| CFCE      | Centre de Formalités et de Création des Entreprises                                    |
| COPIL     | Comité de Pilotage                                                                     |
| CPAP      | Plan d'Action du Programme de Pays                                                     |
| CPD       | Document de Programme de Pays                                                          |
| CTP       | Conseiller Technique Principal                                                         |
| DAPE      | Division des Analyses des Politiques Economiques (MINEPAT)                             |
| DADM      | Division des Analyses Démographiques et des Migrations (MINEPAT)                       |
| DGPAT     | Direction Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire                |
| DNP       | Directeur National du Programme                                                        |
| DSCE      | Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi                                   |
| DPSS      | Division de la Planification et de la Prospective                                      |
| ECAM III  | Troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages                                      |
| INS       | Institut National de la Statistique                                                    |
| MINATD    | Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation                   |
| MINAS     | Ministère des Affaires Sociales                                                        |
| MINEPAT   | Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire          |
| MINPMEESA | Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat |
| MINSANTE  | Ministère de la Santé Publique                                                         |
| ODD       | Objectif de Développement Durable                                                      |
| OMD       | Objectif du Millénaire pour le Développement                                           |
| ONU       | Organisation des Nations-Unies                                                         |
| OAL       | Organisation d'Appui Local                                                             |
| PAPP      | Plan d'Action du Programme de Pays                                                     |
| PCD       | Plan Communal de Développement                                                         |
| PIB       | Produit Intérieur Brut                                                                 |
| PTA       | Plan de Travail Annuel                                                                 |

---

## Résumé exécutif

---

Cette évaluation finale avait pour objectif de mesurer la performance du programme PRINCES en analysant sa pertinence, son efficacité, son efficience et sa durabilité. Elle a couvert la période allant de 2013 à 2017 à savoir : la totalité du cycle de programme 2013-2017.

La méthodologie d'évaluation s'est basée sur une analyse documentaire, des entretiens avec des responsables techniques au niveau des services centraux, local, ainsi que des représentants des différents groupes des sociaux vulnérables (femmes, handicapés, jeunes, personnes âgées) du programme, et des visites sur le terrain dans les communes de MAGA, MOULVOUDAYE et TOULOUM choisi aléatoirement. Les résultats de l'analyse détaillée des données recueillies sont appréciés en considérant les critères d'évaluation ci-dessous.

### **Pertinence**

Ce Programme est adéquat et pertinent par rapport à l'objectif de lutter contre la pauvreté et les exclusions au Cameroun. Grâce à son approche de prioriser les interventions par la sensibilisation, la formation et la mise en place des plateformes de dialogue au sein des communes, le Programme s'est aligné aux besoins des bénéficiaires et aux priorités sectorielles. Ce Programme s'inscrit dans tous les effets de l'UNDAF et des composantes du programme pays de PNUD, à savoir (i) le soutien de l'économie et la gestion stratégique de l'État; (ii) la lutte contre la pauvreté et le développement durable; (iii) le soutien à la gouvernance et la prévention des crises et catastrophes. Il promeut assez fortement les principes du PNUD en matière d'Egalité du Genre, des Droits de l'Homme et du Développement Humain. Sur la base de ces différents éléments. De plus l'approche utilisée pour obtenir les résultats auprès des bénéficiaires présente beaucoup d'avantage notamment sur le ciblage et les outils développés. A cet effet, le Programme est jugé pertinent et cohérente de manière **très satisfaisante**.

### **Efficacité**

Pour atteindre ces objectifs, le Programme devait réaliser quatre produits à savoir : (1) L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de l'Extrême Nord et des grands chantiers; (2) l'assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD/ODD, RNDH, RADEC, APD); (3) les institutions et les acteurs en charge de la planification et du développement local disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte du genre et des dimensions transversales (VIH/SIDA, environnement, handicap) dans les stratégies sectorielles ou ministérielles et dans les plans communaux de développement est très satisfaisant; enfin (4) les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local est satisfaisant

Au terme de sa mise en œuvre, il apparaît clairement que le Programme a réalisé la plupart des produits attendus durant la période de mise en œuvre. Aussi, les produits du Programme ont contribué à son effet CPD 2013-2017 qui portait sur l'amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du Genre, et des dimensions transversales (environnement, VIH et SIDA) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles. Les facteurs de succès dans sa période de mise en œuvre porte sur le dynamisme des points focaux des services techniques du MINEPAT et des agents techniques des communes essentiellement. Cependant la majeure contrainte du Programme concerne les lenteurs dans les changements de comportements et l'implémentation effective des préoccupations des groupes sociaux vulnérables par rapport à la durée du Programme. Au vu de tout ce qui précède, nous pensons que l'efficacité des produits du Programme est jugé **très satisfaisante**.

### **Efficienne**

Après cinq ans de mise en œuvre, les produits du Programmes ont été obtenus à des couts acceptables dans l'ensemble car les taux d'exécutions annuels d'engagement et de décaissement ont été très satisfaisants malgré un contexte de crise. Cependant, le niveau de mobilisation des fonds de contreparties attendus est resté très faible par rapport aux engagements pris par les deux parties. Bien que l'on note que, la plupart des produits du Programme sont de très bonne qualité, malgré le retard observé dans leur mise en œuvre. Au regard du récapitulatif, la mission a noté que le programme a été **très efficace** dans l'exécution des différents produits, mais à cause du faible niveau de mobilisation des fonds de contrepartie, du respect des délais dans l'exécution des tâches, cette efficace est resté limité. A cet effet, nous pensons que l'efficience de la mise en œuvre du Programme est **Satisfaisante**

### **Durabilité**

Après cinq ans de mise en œuvre, les produits du Programmes ont été obtenus à des couts acceptables dans l'ensemble car les taux d'exécutions annuels d'engagement et de décaissement ont été très satisfaisants malgré un contexte de crise. Cependant, le niveau de mobilisation des fonds de contreparties attendus est resté très faible par rapport aux engagements pris par les deux parties. Bien que l'on note que, la plupart des produits du Programme sont de très bonne qualité, malgré le retard observé dans leur mise en œuvre. Au regard du récapitulatif, la mission a noté que le programme a été **très efficace** dans l'exécution des différents produits, mais à cause du faible niveau de mobilisation des fonds de contrepartie, du respect des délais dans l'exécution des tâches, cette efficace est resté limité. A cet effet, nous pensons que l'efficience de la mise en œuvre du Programme est **Satisfaisante**

Certains résultats du Programme perdurent après la fin du Programme : l'existence de Plate formes visant à s'assurer que les préoccupations des groupes vulnérables sont prises en compte dans les PCD, la forte capacité des responsables et personnel des directions techniques du MINEPAT et INS à analyser d'une part les rapports socio-économique et à intégrer d'autres part les préoccupations des groupes vulnérables dans les stratégies sectorielles sont en train d'être valorisées. Mais la mobilité de certaines autorités responsables

de plateforme au niveau local et le manque de budget de fonctionnement desdites plateformes pourraient conduire à une déperdition progressive des engagements pris par les autorités et les agents communaux de développement formés. Par conséquent la durabilité du Programme est jugé **satisfaisante**.

A l'issue de cette évaluation, la mission formule les principales recommandations ci-après :

❖ ***Recommandations visant les actions correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Programme***

1. Appuyer l'équipe du Programme futurs à mettre en place des dispositifs simples et efficaces de suivi-évaluation par l'élaboration d'un manuel de suivi-évaluation et la mise en place d'une base de données afin de contribuer à un meilleur pilotage et à une meilleure capitalisation des actions et résultats des projets futurs ;
2. Désagréger les résultats entre homme et femme et ce en fonction des différents groupes vulnérables ;
3. Respecter les engagements pris dans le cadre de la convention signée, particulièrement dans la mobilisation des fonds de contreparties.

❖ ***Recommandations visant les actions pour accompagner ou renforcer les bénéfices initiaux du Programme***

4. Réaliser un plaidoyer à travers l'élaboration d'une stratégie de communication des acquis et produits pour une approbation rapide par l'ensemble des utilisateurs des documents élaborés dans le cadre du Programme ;
5. Les plateformes et les comités de pilotage des PCD doivent être renforcés dans leur organisation et fonctionnement interne particulièrement dans la définition des rôles des acteurs, du renforcement des compétences des responsables chargés d'animer ces structures et des modalités de fonctionnement.

***Recommandations visant les orientations futures***

6. Faire au début de la deuxième phase une évaluation en liaison avec les autres Programmes du CPAP pour dégager leurs points forts mais également leurs insuffisances correctives en termes d'organisation, de fonctionnement et de suivi des différentes plateformes et proposer des actions ;
7. La commune a de plus en plus de responsabilités qui sont malheureusement en inadéquation avec ses ressources et plus spécifiquement les ressources humaines ou compétences techniques. En même temps, les services déconcentrés de l'Etat regorgent de toutes les compétences techniques dont les communes ont besoin

pour travailler. Il faut que le Programme dans sa deuxième phase trouve un moyen et des stratégies pour une meilleure utilisation des ressources humaines des services déconcentrés de l'Etat au service de l'action du Programme dans les communes.

---

## 1. Introduction Générale

---

PRINCES est l'un des Cadres opérationnels du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Par cet outil, le Gouvernement camerounais entend identifier et prendre en compte de manière systématique et effective les préoccupations des populations en situation de vulnérabilité dans les instruments nationaux de planification, de faire participer lesdites populations à la prise de décisions politiques et sociales et de promouvoir l'implication consciente du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté.

Pour atteindre cet objectif, le Programme PRINCES s'est appuyé sur six (06) produits à savoir : (i) L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de l'Extrême Nord et des grands chantiers réalisés ; (ii) Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD, RNDH, RADEC, DSCE, APD) ; (iii) Les institutions et les acteurs en charge de la planification et du développement local disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte du genre et des dimensions transversales (VIH/SIDA, environnement, handicap) dans les stratégies sectorielles ou ministérielles et dans les plans communaux de développement ; (iv) Les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local ; (v) Le secteur privé accompagné pour prendre en compte la lutte contre la pauvreté dans la chaîne de valeurs ; (vi) La stratégie de développement du secteur social (des services sociaux de base) actualisée en y intégrant l'aspect protection sociale.

Au terme de sa mise en œuvre, est évalué afin d'analyser ses réalisations et ses changements induits par rapport à ses objectifs. A l'issue de cette évaluation, les acquis sont capitalisés pour orienter la suite de cette initiative. L'enjeu de cette évaluation finale est de montrer comment est-ce que les effets et les résultats de PRINCES ont créé des solutions durables à la réduction de la pauvreté et des inégalités dans ses zones cibles d'intervention.

Le présent rapport contient les résultats de cette évaluation finale. Il est structuré en cinq (05) points. Le premier point donne un aperçu général de l'évaluation à travers une introduction générale qui présente : (i) le contexte d'intervention du Programme ; (ii) la description du Programme ; (iii) les Objectifs de l'évaluation ; (iv) l'approche méthodologique utilisée et (v) les difficultés rencontrées. Quant au deuxième point, il présente les résultats de l'évaluation à travers les cinq (5) critères que sont : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. Par la suite, le point trois fait une synthèse de la notation de ces différents critères, tandis que le point quatre présente les différentes leçons apprises et bonnes pratiques, enfin, le point cinq abouti à quelques recommandations.

## 1.1. Contexte de mise en œuvre du programme

---

### 1.1.1. Contexte général du Pays

Situé au fond du golfe de Guinée, le Cameroun est un territoire d'une superficie totale de 475650 km<sup>2</sup>, dont 466.050 km<sup>2</sup> de superficie continentale avec 90 400 km<sup>2</sup> de terres arables et 9 600 km<sup>2</sup> de superficie maritime. Le pays est limité au Nord par le Lac Tchad, au Nord-Est par la République du Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par la République du Congo, la République Gabonaise et la République de Guinée Équatoriale et à l'Ouest par la République Fédérale du Nigeria. Le relief dans l'ensemble est contrasté. Il est formé de plateaux, de hautes terres inégalement réparties, ceinturées de plaines étroites. La végétation est une mosaïque qui se dégrade au fur et à mesure que l'on va vers le nord. En effet, l'on passe de la forêt équatoriale du sud à la steppe au nord.

Sur le plan administratif, l'Etat du Cameroun est subdivisé en 10 Régions, 58 Départements et 360 Arrondissements. La Constitution répartit les pouvoirs entre l'Exécutif exercé par le Président de la République ; le Législatif exercé par l'Assemblée Nationale et le Sénat ; et le Judiciaire exercé par la Cour Suprême, les Cours d'Appel et les tribunaux. La constitution consacre le principe de transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales décentralisées en matière économique, sanitaire, sociale, éducative, sportive et culturelle.

Les estimations du Bureau Central des Recensements et d'Etudes de la Population au Cameroun (BUCREP) situent la population camerounaise à environ 23 millions d'habitants en 2017, soit une densité de 46 habitants au Km<sup>2</sup>. Cette dernière est inégalement répartie sur le territoire national. Les deux métropoles que sont Douala et Yaoundé abritent à elles seules près de 20% de la population totale. Ce taux d'accroissement se situe actuellement à 2,6%. Selon les projections, la population du Cameroun avoisinerait 30 millions en 2035 et 56 millions en 2060 (BUCREP, 2005). La répartition selon le sexe montre que cette population est constituée de 50,6% de femmes et 49,4% d'hommes. La population du Cameroun est également caractérisée par son extrême jeunesse. L'âge moyen se situe à 22 ans, les moins de 15 ans représentent 43,6% et les moins de 25 ans constituent 64,2% de la population totale. La population en âge de travailler constituée des personnes dont l'âge est compris 15 – 64 ans est de 53,5%. Cette dynamique met en évidence le fort potentiel humain du pays. La proportion des personnes âgées (60 ans et plus) n'est pas négligeable et se situe à 5%. La taille moyenne d'un ménage est de 06 personnes.

L'économie camerounaise fait preuve de résilience dans un environnement régional en proie aux crises sécuritaires et humanitaires, un contexte économique mondial marqué par la stagnation dans les pays de l'OCDE et le ralentissement de la croissance dans les pays émergents. Néanmoins, la croissance n'a atteint en moyenne que 3,4 % par an entre 2000 et 2010, et 4,7 % sur la période 2010-2014, ce qui reste bien en dessous de l'objectif des 5,5 % fixé par le Gouvernement pour hisser le Cameroun au rang des pays émergents à l'horizon 2035.

L'incidence de pauvreté s'est située à 37,5% en 2014, contre 39,9% en 2007. Toutefois l'analyse de la pauvreté selon les régions et le milieu montre que les femmes, les enfants et les personnes âgées constituent les groupes sociaux les plus exposés à la précarité. Par ailleurs, le nombre de pauvres a augmenté, passant d'environ 7,1 millions en 2007 à 8,1 millions en 2014. L'aggravation des inégalités peut trouver une explication pour les populations directement victimes des exactions de Boko-Haram, du choléra et des inondations récurrentes dans les régions les plus pauvres. A cet effet, la pauvreté s'est aggravée dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua où des chiffres records ont été enregistrés en 2014 (respectivement 74,3 %, 67,9 % et 47,1%). Cette aggravation des inégalités est corroborée par l'évolution de l'indice de Gini, qui mesure les inégalités entre différents groupes, et qui est passé de 0,39 en 2007 à 0,44 en 2014

En réponse aux défis de développement du pays, le Gouvernement a élaboré en 2009 une Vision du Cameroun à l'horizon 2035, dont l'objectif est de faire du pays « un pays émergent, démocratique et uni dans la diversité ». Pour concrétiser cette vision, le Gouvernement a conçu une stratégie de développement couvrant la période 2010-2020, consignée dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). Les premières années de mise en œuvre du DSCE n'ont pas débouché sur les taux de croissance espérés, et en 2014, le Président de la République a annoncé la mise en œuvre d'un plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance couvrant la période 2015-2017.

### **1.1.2. Contexte d'intervention du PNUD**

Le Gouvernement du Cameroun avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a élaboré en 2013, sur la base du Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au développement (UNDAF), le Plan d'Action de Programme Pays (CPAP) qui couvre la période 2013 – 2017. En réponse à l'évaluation du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020 et à une évaluation à mi-parcours du programme de pays en 2015, le Document de Programme de Pays (DPP) du PNUD a été modifié et ces produits sont passés de six (06) à quatre (04). Toutefois, les trois axes d'intervention ont été conservés. En effet, l'assistance fournie par le PNUD pour la période s'articulait autour de trois grandes composantes : (i) le soutien de l'économie et la gestion stratégique de l'État ; (ii) la lutte contre la pauvreté et le développement durable ; (iii) le soutien à la gouvernance et la prévention des crises et catastrophes.

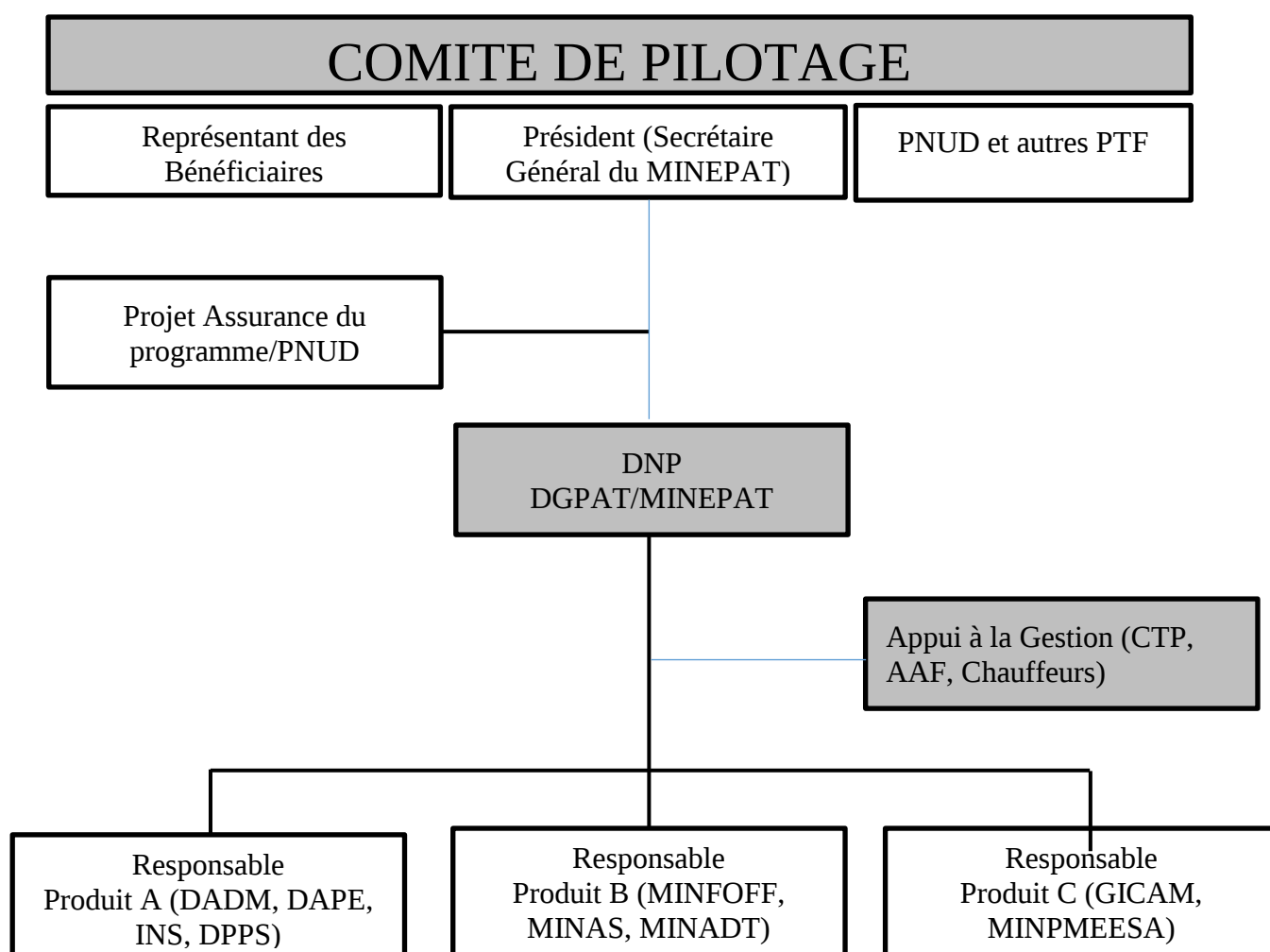
Le processus d'élaboration du Plan d'Action du Programme de Pays (PAPP) pour la période 2013-2017 a donc débouché sur quatre grands programmes, parmi lesquels le Programme d'Amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du genre et des dimensions transversales (environnement, VIH/sida) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles. Encore appelé, Programme d'Inclusion Economique et Sociale (PRINCES). Cependant, à cause des changements dans la stratégie du PNUD, notamment dans le PAPP 2013-2017, l'on s'est

d'avantage focalisé sur des résultats-clés ayant un impact dans les zones d'interventions et en particulier dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

## 1.2. Description du programme

### 1.2.1. Présentation du Programme

Le Programme d'Inclusion Economique et Sociale (PRINCES) constitue pour le Gouvernement et le PNUD une réponse nationale aux défis identifiés en matière de prise en compte systématique et effective des préoccupations des populations en situation de vulnérabilité dans les instruments nationaux de planification, de participation desdites populations à la prise de décisions politiques et sociales et de promouvoir l'implication consciente du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté. Démarré en 2013, ce Programme est à sa première phase et constitue l'une des composantes mère du Document du Programme Pays (DPP). Cette première phase du Programme d'une durée de cinq ans (2013-2017) a été exécutée par la Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT) du MINEPAT en tant que partenaire de réalisation, sous la coordination technique d'un Comité de Pilotage présidé par le Secrétaire Général du MINEPAT.



**Source :** PTA, 2017

Pour atteindre les objectifs assignés au Programme, la Direction National du Programme (DNP) grâce à des points focaux devrait réaliser les produits ci-après :

**Produit 1.1 :** *L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de l'Extrême Nord et des grands chantiers réalisé.*

Comme démarche, le programme devait :

- a) réaliser une étude permettant de rendre disponibles les informations sur le degré de prise en compte du genre et des préoccupations des groupes concernés dans les documents de politiques et stratégies choisis ;
- b) identifier les causes ;
- c) proposer des stratégies et un plan d'action pour corriger la situation le cas échéant, afin de l'améliorer.

Cet état des lieux constituait la situation de référence pour le suivi des progrès réalisés en matière de prise en compte de l'aspect genre et desdites dimensions dans les documents mentionnés.

**Produit 1.2 :** *Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD, RNDH, RADEC, APD).*

Ce produit visait à renforcer les capacités des services et directions techniques du MINEPAT pour améliorer la perspective « Développement humain » et la prise en compte du genre et des dimensions transversales mentionnées plus haut dans les analyses proposées dans les rapports susmentionnés.

D'une façon générale, les appuis envisagés devaient permettre aux services concernés par la production desdits rapports d'inscrire ceux-ci, de façon pérenne, dans leurs activités normales.

**Produit 1.3 :** *Les institutions et les acteurs en charge de la planification et du développement local disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte du genre et des dimensions transversales (VIH/SIDA, environnement, handicap) dans les stratégies sectorielles ou ministérielles et dans les plans communaux de développement..*

Comme démarche, PRINCES devait :

- (a) procéder à la formation des formateurs et des personnels de la chaîne PPBS en matière de prise en compte desdites dimensions ;
- (b) développer les outils pour assurer cette prise en compte ;
- (c) déployer les personnes formées pour former les personnels des services techniques concernés par les documents dans lesquels doit se faire l'intégration desdites dimensions ;
- (d) accompagner les personnes formées dans l'intégration des dimensions retenues ;
- (e) suivre le degré d'intégration desdites dimensions.

**Produit 1.4 :** *Les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local.*

L'assistance du Programme visait à donner aux groupes visés les capacités nécessaires pour réclamer leurs droits relatifs à leur participation aux instances décisionnelles de nature politique ou économique et d'être pris en compte dans les politiques et stratégies.

### **1.2.3. Zone d'intervention du Programme**

Initialement, les interventions de PRINCES devaient se concentrer au sein des services centraux du MINEPAT, d'une part et dans les communes rurales de BELABO, BETARE-OYA, MA'AN, CAMPO, LOKOUNDJE, KRIBI 1 & 2, LAGDO, PITOA, GUIRVIDING, DARAK, KOUSSERI, TOULOU, MOULVOUDAYE, MORA, MOKOLO et MAGA d'autres part.

Mais, compte tenu des difficultés financières et du contexte social et sécuritaire que traverse le Cameroun depuis 2014, en particulier dans la région de l'Extrême-Nord, seules six (06) communes de ladite région ont été priorisées comme zone d'intervention du Programme pour la période 2015-2017. Il s'agit des communes de : KOUSSERI, TOULOU, MOULVOUDAYE, MORA, MOKOLO ET MAGA.

Le choix de cette région tient du fait que, depuis 2013, l'Extrême-Nord du Cameroun fait face à une insécurité croissante, due principalement aux attaques du groupe terroriste Boko Haram dans les villages frontaliers, des embuscades avec des engins explosifs sur les routes, tout en perpétrant des assassinats de dirigeants locaux, des manœuvres d'intimidation ainsi que des vols de marchandises et de bétail. En outre, la région est enclin à plusieurs catastrophes notamment les sécheresses, les inondations, etc...

## **1.3. Objectif de l'évaluation**

---

L'objectif général de cette évaluation finale était de mesurer la performance du programme PRINCES en analysant sa pertinence, son efficacité, son efficience et sa durabilité.

De façon spécifique, il s'est agi de :

- analyser l'atteinte des résultats escomptés, y compris les facteurs, qui ont facilité l'atteinte de ces derniers et les principales difficultés rencontrées;
- analyser les mécanismes de mise en œuvre du programme;
- analyser la capacité d'adaptation du Programme aux changements du contexte au Cameroun ;
- analyser les capacités de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du programme ;

- Analyser les mécanismes et la stratégie de communication, la prise en compte et intégration des questions transversales (genre, droits humains) dans la mise en œuvre du programme;
- Déterminer les leçons apprises de la mise en œuvre et identifier les mesures prises pour garantir la durabilité des acquis.

## 1.4. Méthode de l'évaluation

---

La méthode d'évaluation utilisée peut être résumée comme suit :

### 1.4.1. La préparation de la mission : Réunion de cadrage

Après la signature du contrat, le consultant a préparé et présenté la note méthodologique sur la compréhension des Tdrs. Il s'est agi des séances de travail sur l'approche méthodologique à utiliser, de la collecter des informations complémentaires sur les réalités du terrain pour des besoins de planification de la visite des sites et des entretiens avec les responsables des directions techniques du MINEPAT. Cette préparation des différents outils s'est faite de façon participative et toutes les catégories d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme ont été consultées.

### 1.4.2. Une revue documentaire

Afin de connaître le programme et son contexte d'évolution, son déroulement, ses résultats, etc., nous avons procédé à une revue documentaire. Celle-ci a porté sur le document de projet, les Plans de Travail Annuel, les résolutions des plateformes, les Tdrs d'activités, les rapports trimestriels et annuels, les rapports de formation, les documents d'orientation globale ou sectorielle du pays (Vision 2035, DSCE, Stratégie Sectorielle, etc...), les documents de référence du PNUD (CPAP 2013-2017), les évaluations antérieurs (à mi-parcours, évaluation des résultats des activités de développement du Cameroun, etc..).

### 1.4.3. Sélection des sites pour la collecte

Sur la base des informations fournies lors des réunions de cadrage et de la revue documentaire, nous avons réalisé un échantillonnage des sites à visiter et des responsables des services techniques à rencontrer. Sur les six (06) communes d'intervention du Programme, seules trois (03) communes ont été retenues à savoir : TOULOU, MOULVOUDAYE, ET MAGA. Tandis que sur les 08 responsables techniques du programme, nous avons rencontré six (06) : le Conseiller Technique Principal (CTP), le Directeur National du Programme par intérim, les responsables de production des rapports ci-après : RADEC, OMD/OOD, RNDH, le responsable du produit 1.3 et 1.4. Les cadres chargés de la mise en œuvre du Programme ont été consultés pour compléter les informations (voir détail en annexes).

### 1.4.4. La réalisation des entretiens

Des entretiens ont eu lieu avec les responsables des services techniques du MINEPAT concernés par le Programme à Yaoundé et les responsables des groupes vulnérable dans les

communes-échantillon. Ces entretiens visaient à connaître les actions du Programme dont ils ont été les bénéficiaires ainsi que la qualité de ces actions, leur appréciation de la durabilité desdites actions et leur appréciation des forces et faiblesses du Programme, etc. Elles se sont faites sur la base de guides d'entretiens spécifiques selon les acteurs concernés. En plus des guides d'entretiens, la mission a utilisé l'outil dénommé « Succès Echechs (ou Insuffisances) Potentialités et Obstacles ».

#### 1.4.5. Analyse et élaboration du rapport provisoire

A l'issue de la mission de collecte des données, nous avons pris le temps de dépouiller tous les entretiens afin de disposer des informations complètes pour rédiger le présent rapport provisoire. Notons que l'analyse des données consistait à confronter les données aux critères d'évaluation retenus pour répondre aux questions d'évaluation. Des analyses croisées et une triangulation des données quantitatives et qualitatives assemblées ont été réalisées sur la base des résultats des différents entretiens, de l'observation et de la revue documentaire. Ainsi, l'analyse a porté essentiellement sur deux volets principaux : (1) l'analyse de la contribution du Programme aux résultats attendus; et (2) l'évaluation de la qualité de sa contribution.

L'analyse de la contribution du Programme aux résultats attendus, portait principalement sur le critère d'efficacité. En effet, celui-ci évalue dans quelle mesure une intervention atteint ses objectifs de développement. L'évaluation a montré comment la réalisation des objectifs était escomptée au vu des résultats observés. A cet effet, l'on a montré que, le cheminement vers les effets souhaités a été atteint ou non et en évaluer la réalisation des objectifs fixés. A ce titre, nous avons fait recours à la théorie du changement implicite qui sous-tend l'approche du Programme.

S'agissant de l'évaluation de la qualité de la contribution, elle s'est faite à travers l'examen des questions d'évaluation spécifiées dans les termes de référence et traitées en fonction de critères liés à la pertinence, à l'efficacité et à la durabilité.

La notation utilisée était celle basée sur le barème mentionné dans le Guide du PNUD pour réaliser les évaluations finales et par conséquent sur une échelle de 6 :

- = **Très satisfaisant (TS)** – le programme ne comporte aucune lacune quant à la réalisation de ses objectifs en terme de pertinence, d'efficacité ou d'efficience ;
- = **Satisfaisant (S)** – les lacunes mineures seulement ont été décelées ;
- = **Moyennement satisfaisant (MS)** des lacunes modérés ont été décelées ;
- = **Moyennement insatisfaisant (MI)** – le programme comporte d'important lacune ;
- = **Insatisfaisant (I)** le programme comporte d'important lacune au niveau de la réalisation des objectifs en en terme de pertinence, d'efficacité ou d'efficience ;
- = **Très Insatisfaisant (TI)**- le programme comporte de graves lacunes.

## 1.5. Difficultés rencontrées et limites de l'évaluation

---

### 1.5.1. Difficultés rencontrées

De manière générale, la mission n'a pas rencontré de grandes difficultés ayant entravé son déroulement ; néanmoins, elle a été confrontée à :

- ❖ la faible disponibilité des représentants des groupes sociaux ayant bénéficié de formations dans le cadre du Programme. Cette difficulté a limité la taille de l'échantillon des personnes interviewer ;
- ❖ l'inadéquation entre la durée du contrat 50 jours calendaires et l'ampleur du travail à réaliser ;

### 1.5.2. Limites de l'évaluation

- ❖ nous n'avons pas pu tester certaines données d'entretien à l'instar du niveau de maîtrise des connaissances acquises et de la capacité à prendre part aux instances de décisions dans les communes cibles sont fondées uniquement sur les déclarations des enquêtés. Aussi, elles peuvent comporter des biais ;
- ❖ la taille de nos échantillons des personnes formées ayant pris part à l'enquête au niveau de certaines communes (Touloum et Maga) n'était pas suffisamment grande, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur certaines analyses ;
- ❖ Nous n'avons pas pu rencontrer les Organes d'Appuis Locales (OAL) chargées d'élaborer les PCD au sein des communes, afin de nous assurer qu'il prennent effectivement en compte les questions liées au genre, au VIH/SIDA et à l'environnement lors de l'élaboration et de l'actualisation des PCD. Ces OAL sont généralement recrutés par le Programme National de Développement Participatif (PNDP) et ne sont pas localisés dans la commune d'intervention.

---

## 2. Résultats de l'évaluation

---

### 2.1. Pertinence et cohérence du Programme

---

Cette section examine dans quelle mesure les interventions du Programme sont en adéquation avec les priorités nationales.

#### **Q1. Jusqu'à quel point les objectifs du Programme sont-ils alignés avec le mandat du PNUD, les priorités nationales et les exigences des femmes et hommes ciblés ?**

En rappel, l'un des objectifs spécifiques du Gouvernement est de lutter contre la pauvreté et les exclusions. A cet effet, il attend mener *« une action sociale à l'égard des groupes vulnérables en appuyant les structures existantes, en assurant leur prise en charge médicale, et en encourageant les familles à assurer l'encadrement de leurs parents âgés ; Aussi, le Gouvernement s'engage à promouvoir davantage de structures scolaires et sanitaires dans les zones où vivent ces groupes et à faciliter leur insertion dans la société, notamment à travers des programmes spécifiques de formation et d'encadrement, tout en tenant compte de leur environnement »* (DSCE, 2009). Comme objectif général du Programme PRINCES, il était question **d'identifier et de prendre en compte de manière systématique et effective les préoccupations des populations en situation de vulnérabilité dans les instruments nationaux de planification, de faire participer lesdites populations à la prise de décisions politiques et sociales au Cameroun**. La comparaison de ces deux objectifs permet de dire que l'atteinte de l'objectif général du Programme contribue effectivement à l'atteinte de l'objectif spécifique de développement du Cameroun tel qu'énoncé.

En effet, en identifiant et prenant en compte les préoccupations des populations en situation de vulnérabilité dans les instruments de planification (objectif général du Programme), on contribue logiquement et nécessairement à la lutte contre la pauvreté et les exclusions visées par l'objectif de développement. Aussi, les thématiques de développement contenues dans les stratégies sectorielles ont été, de manière à la fois spécifique et solidaire, des points d'ancrage de choix pour les cinq effets de l'UNDAF qui ont ciblé les populations nécessitant une attention particulière à savoir les jeunes, les femmes, les personnes à besoins spécifiques, les populations rurales et périurbaines, les migrants et les réfugiés etc. De plus, l'alignement stratégique de PRINCES sur les documents de programmation du Cameroun est également marqué par le caractère participatif de son processus d'élaboration, dans lequel la partie nationale a assumé un rôle important, depuis les phases de diagnostic, de conception jusqu'à la finalisation du document et sa mise en œuvre. **Il y a donc une très bonne pertinence** entre les objectifs de développements du Cameroun et l'objectif immédiat du Programme.

A la suite de cet objectif du Programme, le document du Programme énonce cinq (05) produits attendus. En premier lieu, on peut dire que si les cinq (05) produits attendus étaient atteints, cela devrait concourir effectivement à l'atteinte de l'objectif du Programme. En deuxième lieu, on a constaté que le produit n°6 a été inclus dans le produit n°3. En effet,

l'actualisation de la stratégie de développement du secteur social en y intégrant l'aspect protection sociale, couvre le fait que les acteurs en charge de la planification disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte du genre et des dimensions transversales (protection sociale) dans ladite stratégie (produit n°3). De ce fait, le produit n°6 devient superflu et même redondant car dans la pratique, les aspects qu'il aborde sont déjà pris en compte par le produit n°3. Ce constat a d'ailleurs fait l'objet d'une réorganisation du Programme en 2015.

## **Q2. Dans quelle mesure les méthodes de mise en œuvre choisies étaient-elle pertinente dans le contexte de développement ?**

La stratégie du Programme peut être synthétisée comme suit :

1. Agir au niveau macro en élaborant, adoptant et mettant en application de plans, stratégies, codes et textes juridiques à même d'influencer globalement et positivement la situation des groupes vulnérables ;
2. Sensibiliser les acteurs aux différents niveaux : services techniques au niveau central, services techniques au niveau régional, leaders locaux (chefs coutumiers, leaders religieux), communautés et autorités locales sur les droits des personnes vulnérables, de genre, de VIH/SIDA, et de gestion durable de l'environnement etc... ;
3. Renforcer les capacités des acteurs à tous les niveaux : agents des services techniques au niveau central, agents des services techniques au niveau déconcentré, agents des collectivités territoriales décentralisées et les représentants des groupes de populations vulnérables ;
4. Encourager la concertation aux différents niveaux : le projet a agi dans le sens d'encourager la concertation entre les acteurs intervenant dans la l'intégration des droits des personnes vulnérables dans les documents de planification aussi bien au niveau central qu'au niveau déconcentré.

Cependant, bien que la stratégie telle que décrite soit suffisamment claire et logique, celle-ci comporte des faiblesses qui méritent d'être soulignées : (1) la non prise en compte de la mobilité du personnel de l'Etat (Sous-Préfet et responsables des services centraux et déconcentrés), (2) le risque du non fonctionnement des plateformes mises en place au sein des communes du fait de l'inorganisation et du manque de moyens logistiques et financiers, (3) la faiblesse d'une culture de gestion axée sur les résultats aussi bien au niveau des communes qu'au niveau des services techniques déconcentrés du MINEPAT, MINAS, MINJEC et MINPROFF. Aussi, les approches utilisées pour l'exécution de certain comme la rédaction du RNDH nécessitait souvent le recrutement de consultant. Ce qui ne garantit pas toujours l'appropriation de l'activité par les acteurs chargées de la mettre en œuvre au sein de la structure.

### **Q3. Jusqu'à à quel point la théorie du changement présentée au niveau des Effets, était-elle une vision pertinente sur laquelle bâtir l'initiative ?**

Le cadre des résultats décline, pour le CPAP 2013-2017, une grappe de quatre (04) effets, qui s'inscrivent parfaitement dans l'esprit UNDAF. Ces effets portaient respectivement sur : (i) l'intégration dans les plans communaux de développement (PCD) des préoccupations des groupes vulnérables et les dimensions transversales ; (ii) l'intégration dans les stratégies sectorielles des préoccupations des groupes vulnérables et les dimensions transversales (Genre, VIH/Sida, Environnement) ; (iii) la présence des groupes en situation de vulnérabilité (femmes, handicapés, minorités) dans les instances décisionnelles électives ou non dans 06 communes cibles ; et (iv) la disponibilité des rapports socioéconomiques (OMD, RNDH, RADEC, APD) renseignant sur les dimensions transversales.

A l'analyse des acteurs en présence, nous avons constaté que l'intégration des dimensions transversales dans les PCD **bien qu'il soit long, semble être aisée**. En effet, l'élaboration d'un PCD dans une commune fait l'objet d'un appel d'offre lancé par un autre programme (PNDP) et le prestataire ne réside pas toujours dans la localité. Mais grâce aux outils développés (manuel<sup>1</sup>, guide<sup>2</sup>) par les responsables de PRINCES ce dernier se sert de ses outils pour identifier et prendre en compte les préoccupations des vulnérables dans les PCD.

De plus, bien que le Programme n'ait pas intégré dans sa durée de mise en œuvre, la tenue des élections locales dans sa phase de conception, la mise en place des cadres d'échanges garantit ou veille à ce que les changements (*la participation des groupes vulnérables dans les instances de décision des communes cibles*) souhaité soient effectifs après l'élection de 2018. Par conséquent, la théorie du changement présentée au niveau des Effets, **est très pertinente**.

### **Q4. De quelle manière les initiatives ont-elles promu les principes du PNUD en matière d'Egalité du Genre, Droits de l'Homme et Développement Humain?**

De façon significative, l'intégration du genre a été priorisée dans divers activités du Programme, notamment dans la mise œuvre des produits 1, 2 et 4. Au niveau local par exemple, la mission a observé une forte mobilisation et participants des différents groupes de population vulnérables (femme, jeunes, personnes âgées et handicapés) dans l'animation des plateformes (voir liste en annexe) mis en place au sein des commune-échantillon. L'approche genre tel qu'utiliser par le Programme a été très appréciée dans un tel contexte.

---

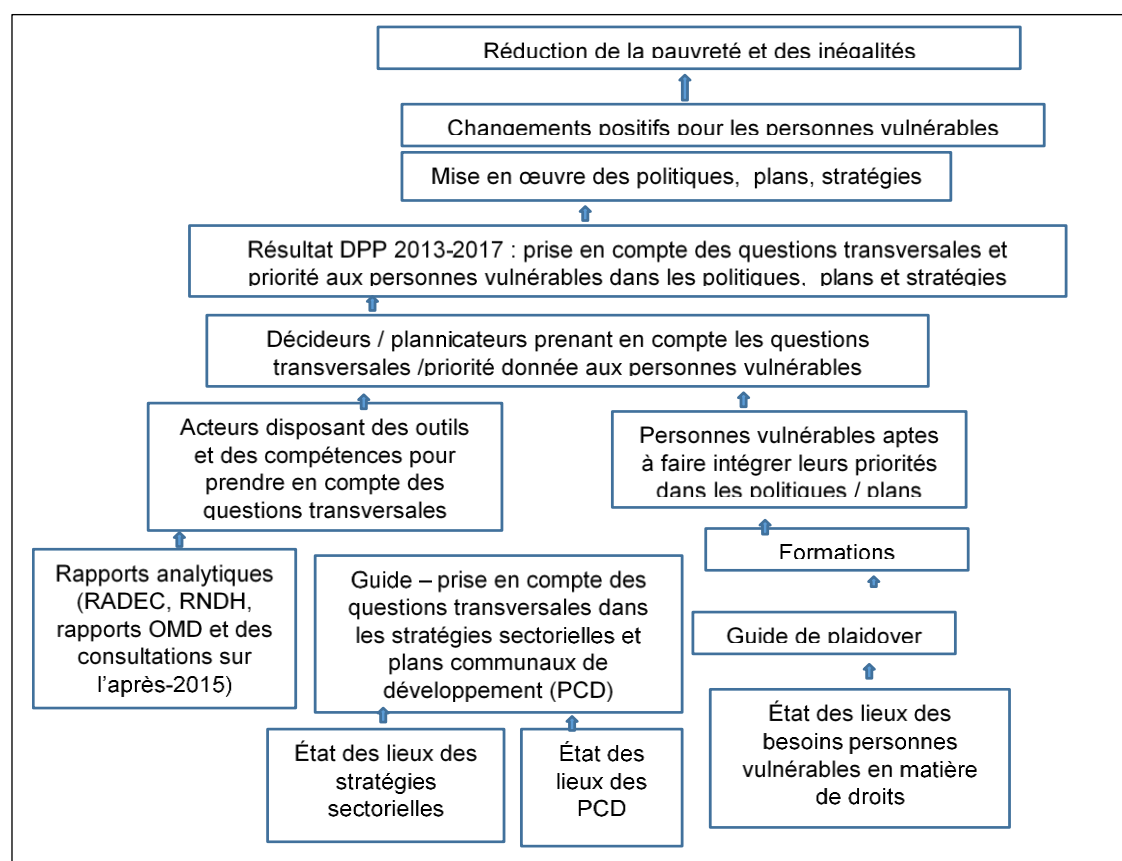
<sup>1</sup> Manuel pratique d'intégration des dimensions transversales dans les plans communaux de Développement (PCD)

<sup>2</sup> Guide méthodologique d'intégration des dimensions transversales dans les politiques et stratégies de développement

**Conclusion** : Ce Programme est adéquat **et pertinent par rapport à l'objectif de de lutter contre la pauvreté et les exclusions au Cameroun**. Grâce à son approche de prioriser les interventions par la sensibilisation, la formation et la mise en place des plateformes de dialogue au sein des communes, **le Programme s'est aligné aux besoins des bénéficiaires et aux priorités sectorielles. Ce Programme s'inscrit dans tous les effets de l'UNDAF et des composantes du programme pays de PNUD**, à savoir (i) le soutien de l'économie et la gestion stratégique de l'État ; (ii) la lutte contre la pauvreté et le développement durable ; (iii) le soutien à la gouvernance et la prévention des crises et catastrophes. Il promeut assez fortement les principes du PNUD en matière d'Egalité du Genre, des Droits de l'Homme et du Développement Humain. Sur la base de ces différents éléments. De plus l'approche utilisée pour obtenir les résultats auprès des bénéficiaires présente beaucoup d'avantage notamment sur le ciblage et les outils développés. A cet effet, nous jugeons **que le Programme est pertinent et cohérente avec une note très satisfaisante (TS)**.

## 2.2. Efficacité du Programme

Cette sous-section examine la contribution du Programme à travers le degré de réalisation de ces objectifs. Cette analyse de l'efficacité du Programme cherche à répondre à la question fondamentale de l'évaluation, à savoir : **quelle a été la contribution du Programme aux effets escomptés ?** A cet effet, nous avons fait recours à la théorie de changement implicite qui sous-tend l'approche du PNUD au cours du Programme 2013-2017 est illustrée dans la Figure 1.



Pour répondre à cette théorie de changement, nous avons répondu aux questions ci-après :

### Q1. Dans quelle mesure l'Effet a-t-il été atteint ou des progrès réalisés vers leur atteinte?

Le tableau 1 présente les niveaux de réalisation des indicateurs attendus pour chaque produit selon le cadre de résultats révisé dans les plans de travail annuel 2015-2017.

.

**Tableau 1:** Niveau de réalisation des indicateurs de produits

| Produits                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Indicateurs                        | Situation de référence en 2013 | Cible | Résultats atteint par rapport à la cible |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|-------|------------------------------------------|
| <i>Effet 1.1 du CPD : Amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du Genre, et des dimensions transversales (environnement, VIH et SIDA) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles</i> |                                    |                                |       |                                          |
| <b>Produit 1.1 : L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de l'Extrême Nord et des grands chantiers réalisé.</b>             |                                    |                                |       |                                          |
| L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles et les PCD des Communes cibles de l'Extrême-Nord                                                                                                | Etat des lieux disponible          | 0                              | 01    | <b>01</b>                                |
| <b>Produit 1.2 : Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD, RNDH, RADEC, DSCE, APD).</b>                                                                                                                        |                                    |                                |       |                                          |
| Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration du rapport sur les OMD/ODD renseignant sur les dimensions transversales                                                                                                                                            | Rapport sur les OMD/ODD disponible | 0                              | 02    | <b>02</b>                                |
| Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration du rapport sur le RNDH renseignant sur les dimensions transversales                                                                                                                                                | Rapport du RNDH disponible         | 0                              | 02    | <b>01</b>                                |
| Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration du rapport sur le RADEC renseignant sur les dimensions transversales                                                                                                                                               | Rapport du RADEC disponible        | 0                              | 02    | <b>05</b>                                |
| Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration du rapport sur l'APD renseignant sur les dimensions transversales                                                                                                                                                  | Rapport sur l'APD disponible       | 0                              | 01    | <b>01</b>                                |

|                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                         |   |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.3.1: Les institutions et les acteurs en charge de la planification disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte des dimensions transversales dans les stratégies sectorielles/ministérielles                                    | Pourcentage des bénéficiaires des formations maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales                                       | 0 | 80% | il ressort de l'évaluation des deux formations que<br>- 100% <sup>3</sup> des participants maîtrisent les techniques d'intégration des dimensions transversales dans les stratégies ;<br>-97,5% des participants sont aptes à faire une application pratique de l'intégration des dimensions transversales dans les stratégies ;<br>-95 % sont aptes à transmettre les connaissances acquises à d'autres personnes. |
| 1.3.2: les stratégies sectorielles et ministérielles/PAP prennent en compte le genre et les dimensions transversales (VIH/Sida, Environnement)                                                                                                            | Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les dimensions transversales (cible:                                                                | 0 | 07  | <b>07</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 1.3.3: Les Communes cibles et celles abritant les grands chantiers prennent en compte les préoccupations des groupes vulnérables, le genre et les autres dimensions transversales (Agendas 21 locaux, VIH/Sida) dans les plans communaux de développement | Pourcentage des bénéficiaires des formations dans les Communes visées maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales dans les PCD | 0 | 80% | 95,5% des participants (respectivement 95% à Maga, 98% à Touloum, 99% à Moulvoudaye, 96% à Mora, 97% à Kousseri et 98% à Mokolo) maîtrisent les techniques d'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables.                                                                                                                                                              |
|                                                                                                                                                                                                                                                           | Nombre des PCD des Communes visées prenant en compte les dimensions transversales                                                                       | 0 | 6   | 366 personnes sur 371 attendues ont été sensibilisés soit 98,6% contre 80% attendus;<br>-134/135 autorités locales favorables                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

<sup>3</sup> Notons par ailleurs que la valeur de ces indicateurs repose sur l'exploitation des rapports d'évaluation des différentes formations. Il serait tout de même souhaitable de réaliser une enquête auprès des différentes cibles pour une évaluation plus exhaustive.

|                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                     |   |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.4.1: Les populations cibles en situation de vulnérabilité plus aptes à prendre part aux instances de décisions au niveau national et local                                                | Pourcentage des personnes sensibilisées, formées connaissant leurs droits                                           | 0 | 80% | (après le plaidoyer) à l'implication populations vulnérables à la prise de décision soit 99,2% contre 70% attendus                                                                                                                                                                        |
| 1.4.2: L'implication des populations cibles en situation de vulnérabilité à la prise en compte de leurs préoccupations dans les programmes, documents de politique et stratégies renforcée. | Pourcentage des personnes sensibilisées, formées capable de prendre part à l'élaboration des documents stratégiques | 0 | 80% | 91,53 % des Représentants des groupes de personnes en situation de vulnérabilité sont membres dans les six (6) plateformes (Mokolo, Mora, Kousseri, Touloum, Maga, Moulvoudaye) mises en place dans les six communes. Chaque plateforme est accompagnée d'un plan d'action opérationnel . |

Source : A partir de la documentation du Programme et des entretiens

## **Q2. Comment est-ce que les Produits correspondants, ont-ils affectés l'Effet, et dans quelle mesure n'ont-ils pas été efficaces ?**

L'analyse de l'atteinte des effets pour chacun des produits attendus est développée dans les paragraphes ci-après :

*Produit 1.1 : L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de l'Extrême Nord et des grands chantiers réalisés.*

L'analyse des informations qualitatives collectées dans le cadre de cette évaluation finale conclut que l'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les PCD des Communes a été réalisé. En effet, l'analyse du rapport consolidé sur « l'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les PCD des Communes » indique que les PCD des communes de MAGA, MOULVOUDAYE ET TOULOU ont fait l'objet d'un état des lieux. De même, au niveau central par contre, les stratégies ci-après ont fait l'objet d'un état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables : la Stratégie Sectorielle de la Santé, la Stratégie de Développement du Secteur Social, la Stratégie Sectorielle de l'Industrie et des Services, la Stratégie Développement du Secteur Rural et la Stratégie Sectorielle de l'Education et la Stratégie du secteur sociale. Au total, on retiendra que **l'efficacité de ce produit est très satisfaisante.**

*Produit 1.2 : Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD/ODD, RNDH, RADEC, APD).*

Les services techniques en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD/ODD, RADEC) ont pu améliorer leur capacité grâce à l'appui du Programme. En effet, tous les responsables techniques des services centraux du MINEPAT (points focaux), rencontrés affirment avoir acquis des capacités et des outils nécessaires pour l'élaboration de leur rapport socioéconomique (OMD/ODD et RADEC), grâce à la contribution du Programme.

*“ L'effet des sessions de renforcement des capacités sur les dimensions transversales a été le changement de la grille de lecture des interventions publiques. La formulation des objectifs, des résultats escomptés et des indicateurs de résultats des actions se fait désormais au prisme des outils et techniques d'analyse acquis lors des successives sessions de formation sur la prise en compte du genre et des autres dimensions transversales ”* réponse d'un point focal

Cependant, s'agissant du rapport national sur le développement humain (RNDH), l'approche utilisée qui consistait à recruter des consultants externes pour l'élaboration dudit rapport ne permettait pas toujours aux membres de la structure de s'approprier et de maîtriser le

processus d'élaboration du RNDH. Raison pour laquelle à ce jour la rédaction du deuxième rapport est à l'étape embryonnaire.

Comme les autres évaluations (ERAD, 2016 et évaluation à mi-parcours) l'ont souligné par le passé, nous constatons également une meilleure mise en évidence des questions transversales et des attentes des populations vulnérables dans la production de l'information socioéconomique grâce au nouveau format du RADEC, qui a fait l'objet d'un nouveau guide et de plusieurs formations réalisées auprès des délégations régionales du MINEPAT.

L'analyse des documents du programme nous indique également que les services du MINEPAT sont capables de maintenir une base de données (voir le site *dad.minepat.gov.cm*) et de produire des rapports sur l'aide publique au développement (APD). Toutefois, on a observé que le dernier rapport produit date de 2014, bien qu'en principe, celui-ci soit rédigé, tous les deux (02) ans. On note néanmoins qu'il existe une nomenclature de l'aide ainsi qu'un manuel de procédures, mais il reste à développer d'autres modules tel que l'aide adressée aux collectivités territoriales et l'aide destinée aux organisations de la société civile (ERAD, 2016).

On peut donc conclure que l'efficacité dans assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD/ODD, RNDH, RADEC, APD) **a été satisfaisant.**

*Produit 1.3 : Les institutions et les acteurs en charge de la planification et du développement local disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte du genre et des dimensions transversales (VIH/SIDA, environnement, handicap) dans les stratégies sectorielles ou ministérielles et dans les plans communaux de développement.*

Il convient de signaler que cette partie a eu recours aux résultats des focus group réalisés auprès des populations locales des communes cibles. On peut juger l'efficacité du produit en considérant deux (02) aspects : le ciblage des personnes formées et la maîtrise des thèmes de formation par les personnes formées.

#### ***i. Ciblage des personnes formées***

Une proportion significative des personnes formées sur les questions liées au genre, au VIH/SIDA et l'environnement dans les communes cibles sont des femmes, des jeunes, des handicapés et des personnes âgées. Toutefois, les moyens logistiques et financiers étant limités, le Programme s'est essentiellement focalisé sur la formation des leaders ou représentants de ces différents groupes de population. La stratégie étant que ces derniers puissent à leur tour former les membres de leurs communautés.

*“ Avec PRINCES, les membres de ma communauté savent désormais que disposer de la carte d'handicaper nous donne le droit de voyager sans payer la totalité des frais de*

*transportt’’réponse d’un représentant des handicapés dans la commune de MOULVOUDAYE.*

**En définitive, le ciblage des personnes formées a été très satisfaisant** dans la mesure où on a formé un nombre significatif de personnes qui du fait de leur statut sont directement concernées par les questions du genre, du VIH/SIDA et de l’environnement.

**ii. Appréciation de la maîtrise des connaissances acquises grâce aux formations**

Il convient de noter que le niveau de maîtrise des connaissances acquises grâce aux formations dispensées dans le cadre du Programme n’a pas été mesuré par un test mais par une appréciation des bénéficiaires. Il est donc à prendre avec un peu de prudence.

En somme, il ressort des interviews que la grande majorité des bénéficiaires interviewés affirment avoir un très bon niveau de maîtrise des questions liées au genre, au VIH/SIDA, aux droits des personnes handicapées et à l’environnement. C’est au niveau des agents techniques des communes que le niveau de maîtrise des connaissances acquises est très bon. Cela pourrait s’expliquer par le fait que pour favoriser une bonne assimilation des connaissances dispensées, les responsables de PRINCES ont élaboré tour à tour un guide de rédaction du RADEC, un manuel d’intégration des dimensions transversales dans les PCD, un guide méthodologique d’intégration des dimensions transversales dans les politiques et stratégies de développement et plusieurs supports (audio-visuel et affiches etc...) pour pérenniser lesdites formations, tant au niveau centraux qu’au niveau locale. A cet effet, nous avons pu recueillir plusieurs témoignages comme l’illustre l’encadré ci-dessous.

*‘’ Grace au Programme PRINCES je connais désormais mais droit de la femme, je sais qui rencontrer lorsque mon marie me bat’’* réponse d’une enquêtrice à dans la commune de MAGA

En somme, on retiendra que le niveau de maîtrise des questions liées au genre, au VIH/SIDA et l’environnement grâce aux formations **est très satisfaisant en particulier au niveau des cadres communaux de développement des communes cibles.**

*Produit 1.4 : Les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local.*

Plusieurs canaux de sensibilisation et ont été utilisés par le Programme afin d’atteindre le public cible et de l’amener à changer de comportement :

- ❖ Rencontre avec les leaders d’opinions locaux (Sous-Préfets, Maires, chefs de villages, leaders religieux, leaders des différents groupes vulnérables) ;
- ❖ Réunion de sensibilisation dans les communes ;
- ❖ Elaboration et distribution de supports papiers de sensibilisation ;
- ❖ La mise en place des plateformes pour la participation des différents groupes vulnérables aux instances de décision au niveau local

Les éléments ci-dessus témoignent bien qu'un effort important a été réalisé sur le plan de la sensibilisation. C'est d'ailleurs ce qui a été reconnu par tous les acteurs rencontrés par la mission. Cet effort de sensibilisation a permis de toucher un nombre important de personnes ciblées aussi bien au niveau des services techniques des communes, des partenaires du Programme (PNDP) que des populations vulnérables. Par, exemple, la mission n'a pas rencontré une seule personne dans les communes visitées qui n'aurait pas entendu parler des questions de genre, de VIH/SIDA ou de l'environnement dans le cadre du Programme PRINCES.

Cependant, le ciblage des personnes chargées de diriger les plateformes n'a pas été suffisamment efficace dans la mesure où les dirigeants desdites plateformes du fait de leur statut, ne sont pas directement concernées par les questions de genre, d'environnement et de VIH/SIDA. En effet, les Sous-Préfets (MAGA) sont appelées à quitter les communes pour poursuivre leur carrière professionnelle. Ce qui constitue un risque très élevée pour la durabilité des actions entreprises.

Ainsi, à travers plusieurs activités réalisées dans le domaine de la sensibilisation, la formation et le plaidoyer, l'effet escompté (*des représentants des groupes en situation de vulnérabilité présents dans les instances décisionnelles électives ou non dans les communes cibles*) **est satisfaisant** car bon nombres des PCD font encore l'objet d'actualisation et le processus est parfois très long pour mesurer l'effet immédiat.

**Tableau 2:** Niveau de réalisation des indicateurs des effets

| Indicateurs d'effets                                                                                                                                                                                      | Situation de référence en 2013             | Cible | Résultats atteint par rapport à la cible                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de plans communaux de développement (PCD) intégrant les préoccupations des groupes vulnérables et les dimensions transversales dans leurs plans;                                                   | ?                                          | 06    | 06                                                                                                                                                                                                                   |
| Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les préoccupations des groupes vulnérables et les dimensions transversales (Genre, VIH/Sida, Environnement) ;                                         | 00                                         | 07    | 07                                                                                                                                                                                                                   |
| Pourcentage des représentants des groupes en situation de vulnérabilité (femmes, handicapés, minorités) présents dans les instances décisionnelles électives ou non dans 06 communes cibles ; cible : 30% | Aucune cible n'a initialement été précisée | 30%   | 91,53 % des Représentants des groupes de personnes en situation de vulnérabilité sont membres dans les six (6) plateformes (Mokolo, Mora, Kousseri, Touloum, Maga, Moulvoudaye) mises en place dans les six communes |
| Nombre de rapports socioéconomiques (OMD, RNDH, RADEC, APD) renseignant sur les dimensions transversales disponibles cible : RADEC= 02 ; RNDH= 02 ; Rapport APD= 02 ; Rapport OMD=02:                     | OMD/ODD = 0                                | 02    | 02                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                           | RNDH =0                                    | 02    | 01                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                           | RADEC = 0                                  | 02    | 05                                                                                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                                                                           | APD = 0                                    | 02    | 01                                                                                                                                                                                                                   |

**Source :** A partir de la documentation du Programme et des entretiens

### **Q3. Quelle a été la contribution des partenaires et d'autres organisations, à l'Effet et quelle a été l'efficacité des partenariats du PNUD dans l'atteinte dudit Effet ?**

La contribution des partenaires et d'autres organisations aux Effets du Programme peut être analysée à travers la concertation entre parties prenantes du Programme. Ainsi, étant donné que l'élaboration et l'actualisation des PCD est menée par le Programme National du Développement Participatif (PNDP) et que l'animation et le suivi des indicateurs sociaux sont faits par certains services déconcentrés de l'Etat (MINAS, MINJEC, etc...). La concertation entre parties prenantes peut être analysée à deux niveaux :

En premier lieu, la concertation entre l'équipe du Programme et le PNDP a existé mais elle a été insuffisante. En effet, compte tenu du fait que le Programme est exécuté au niveau du MINEPAT, il aurait fallu un cadre de rencontre formel entre l'équipe du Programme et le PNDP<sup>4</sup> afin d'échanger périodiquement sur la stratégie d'intégration et la programmation en investissement des questions liées au genre, au VIH/SIDA dans les PCD et d'analyser les contraintes et solutions alternatives. Mais, ce cadre n'a pas existé.

Sur initiative de certains responsables de produits, quelques séances de travail ont eu lieu avec le coordonnateur régional du PNDP. Celles-ci ont porté essentiellement sur les idées de révision du canevas actuel d'intervention des OAL. Malheureusement ces rencontres n'ont pas été périodiques régulières programmées.

En deuxième lieux, la concertation entre l'équipe du Programme et les services déconcentrés des ministères sectoriels tels que le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) et le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC) a partiellement existé. En effet, étant donné que chaque service ci-dessus cités est chargé (chacun selon son domaines de compétences) au niveau local de d'animer et de veiller aux respects de l'intégration des groupes vulnérables dans le processus de développement, il aurait fallu impliquer les cadres et responsables desdits services dans l'animation et le suivi de la mise en œuvre des différentes questions dans la planification. Fort malheureusement ces différents services ne sont pas fortement impliqués dans le processus d'intégrations des questions de genre, de VIH/SIDA, des handicapés et d'environnement dans les PCD des communes.

En conclusion partielle, on note globalement que, la contribution des partenaires et d'autres organisations, aux Effets du Programme n'a partiellement existé pour résoudre certains problèmes opérationnels au niveau local.

---

<sup>4</sup> Le PNDP est également un programme qui est sous la tutelle du MINEPAT

#### **Q4. Quels ont été les facteurs de succès et contraintes dans la mise en œuvre du Programme ?**

##### *Les facteurs de succès*

- a) La mise en place des plateformes tant au niveau des services centraux qu'au niveau local** pour le suivi de la prise en compte des dimensions genre et transversales dans les stratégies sectorielles, les PCD et les rapports socioéconomiques. en effet, comme mode de fonctionnement, les plateformes dans chaque commune ont adopté des réunions quotidiennes pour évaluer le niveau de prise en compte des aspects liés au genre et aux dimensions transversales dans les PCD ;
- b) Le dynamisme des points focaux des services techniques du MINEPAT et des agents techniques des communes** : d'après les interviews menées pendant cette évaluation, les points focaux des services techniques ainsi que les agents techniques des communes, ont les capacités suffisantes pour intégrer les préoccupations des groupes sociaux en situation de vulnérabilité dans les documents de planification. Ces bonnes capacités sont le fruits de plusieurs outils de qualité comme le guide d'intégration des besoins des groupes sociaux en situation de vulnérabilité dans les Politiques et stratégies sectorielles de développement, et dans les PCD ;
- c) L'adhésion des communes à l'objectif du Programme** : l'une des approches utilisée par les responsables du Programme était de sensibiliser et de former les élus et autorités administrative pour qu'ils comprennent la nécessité d'intégrer les préoccupations des groupes sociaux en situation de vulnérabilité dans leur Plan Communal de Développement. L'assimilation de ces préoccupations par les communes bien qu'elle prenne du temps va apporter des changements sur la situation de ces différents groupes sociaux au sein des communes;
- d) Bonne collaboration entre les acteurs du Programme** : A l'issue des interviews, il ressort que l'un des points forts du Programme a été l'ouverture vers plusieurs secteurs et sa capacité de coordination. Cette approche a permis d'identifier des partenariats potentiels avec le Programme et de mobiliser d'autres sources de financement (INS-Union Européenne) malgré le contexte de crise. De plus, la collaboration entre les différents points focaux (au niveau central et local) et la direction du programme a été fonctionnelle et bonne et franche.

##### *Les contraintes dans la mise en œuvre du Programme*

- a) Les difficultés financières au niveau du Gouvernement que du PNUD** : l'instabilité financière du PNUD (entre 2014-2016) n'a pas facilité la mise en œuvre du Programme. Cette situation à limiter les marges de manœuvre des points focaux pour être plus efficaces dans la mise en œuvre de leurs interventions. A titre d'exemple, l'on a pu observer un retard dans la mise en œuvre des activités, l'absence d'accompagnement du secteur privé, la difficulté de mobiliser certaines spécialités.

- b) **La réorientation de la méthodologie de certaines activités (RNDH) et de zones d'interventions deux ans plus tard** a entraîné une compression des délais par chevauchement et un redimensionnement des interventions et une révision des effectifs des intervenants aux activités ;
- c) **Le changement à plus 75% de la composition de l'Equipe du Programme de départ** a convoqué des adaptations d'approche de mise en œuvre.

**Conclusion** : En récapitulant :

- L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de l'Extrême Nord et des grands chantiers réalisé est **très satisfaisant**
- L'assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD/ODD, RNDH, RADEC, APD) est **Satisfaisant**
- Les institutions et les acteurs en charge de la planification et du développement local disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte du genre et des dimensions transversales (VIH/SIDA, environnement, handicap) dans les stratégies sectorielles ou ministérielles et dans les plans communaux de développement est **très satisfaisant**
- Les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local est **satisfaisant ;**
- Cependant la contribution des partenaires techniques et financiers **a été limitée.**

Au total, il apparaît clairement que le Programme a réalisé la plupart des produits attendus durant la période de mise en œuvre. Aussi, les produits du Programme ont contribué à son effet CPD 2013-2017 qui portait sur l'amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du Genre, et des dimensions transversales (environnement, VIH et SIDA) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles. Les facteurs de succès dans sa période de mise en œuvre porte sur le dynamisme des points focaux des services techniques du MINEPAT et des agents techniques des communes nt essentiellement. Cependant la majeure contrainte du Programme concerne les lenteurs dans les changements de comportements et l'implémentation effective des préoccupations des groupes sociaux vulnérables par rapport à la durée du Programme. Au vu de tout ce qui précède, nous pensons que le Programme a fait preuve d'une grande efficacité. Aussi peut-on en conclure que l'efficacité des acquis du Programme est **très satisfaisante.**

## 2.3. Efficience du Programme

Cette section analyse l'efficience des interventions du Programme sur le plan de l'utilisation des ressources humaines et financières.

### Q1. Jusqu'à quel point les Produits ont-ils été atteints grâce à une utilisation optimale des ressources?

En plus du financement du PNUD, il était attendu un co-financement du Gouvernement camerounais à hauteur de **1 400 000 USD**. Mais sur ce montant, le Programme n'a pu mobiliser que 2 092 987 USD ce qui représente 41,86%. On peut donc conclure que l'efficacité dans la mobilisation du co-financement a été relativement faible.

**Tableau 3 :** Etat de mobilisation des ressources du Programme

| Partenaires financiers | Montant prévu (en \$) | Montant effectivement mobilisé (mis à) | % du montant effectivement | Ecart (en \$) |
|------------------------|-----------------------|----------------------------------------|----------------------------|---------------|
| GOUVERNEMENT           | <b>1 400 000</b>      | 497000                                 | 35,50%                     | 903 000       |
| PNUD                   | <b>3 600 000</b>      | 1 595 987                              | 44,33%                     | 2 004 013     |
| TOTAL                  | <b>5 000 000</b>      | 2 092 987                              | 41,86%                     | 2 907 013     |

**Source :** Extrait des rapports d'activités du Programme

Toutefois, le tableau 4, nous montre que, les taux d'exécution des Plans de Travail Annuel du Programme sont à des niveaux très élevés. En effet, le tableau nous indique que depuis 2013 le taux de décaissement du budget validé dans les PTA se trouve en moyenne au-dessus de 90%. Il en est de même pour les engagements pris par les différentes parties prenantes. Seule l'année 2014 est celle qui a connu un taux d'exécution inférieur à 90%. Cette mauvaise performance est due à la lenteur dans la mobilisation des fonds que l'on a observé au début de la mise en œuvre du Programme.

**Tableau 4 :** niveau d'exécution annuel des budgets

| Années | Taux d'exécution budgétaire annuel par rapport au budget révisé |                       |
|--------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------|
|        | Taux de décaissement (%)                                        | Taux d'engagement (%) |
| 2013   | 99,48                                                           | -                     |
| 2014   | <b>87,95</b>                                                    | 87,95                 |
| 2015   | <b>99,83</b>                                                    | <b>99,83</b>          |
| 2016   | <b>100</b>                                                      | 100                   |

**Q2. Dans quelle mesure le dispositif de suivi du Programme a-t-il fourni des données permettant l'apprentissage et éventuellement l'ajustement de sa mise en œuvre ?**

Il faut souligner qu'au niveau de l'équipe du Programme, il existe un dispositif de suivi-évaluation prenant en compte toutes les activités, les produits, les résultats et effets du Programme. A cet effet, un tableau de bord pour le suivi des activités a été conçu. Ce dernier présente les éléments liés à la qualité, aux risques et problèmes dont le Programme faisait face.

En termes de qualité des produits par exemple, l'on a remarqué que les études majeures réalisées ont donné lieu à des documents qui ont tous été validés techniquement même s'ils n'ont pas été adoptés par le gouvernement pour des raisons qui n'ont rien à voir avec leur qualité technique. Ainsi, les guides et autres outils de formations du Programme sont très appréciés par les bénéficiaires des services déconcentrés du MINEPAT et cadres techniques des communes.

Cependant à l'analyse des différents tableaux de bord, on a observé que plusieurs d'activités ont été réalisées avec du retard après plusieurs reports. Principalement la tenue irrégulière des sessions du Comité de Pilotage du Programme. En effet, sur les dix sessions du Comité qui devaient se tenir de 2013 à 2017, seuls quatre ont été tenues. Tout ceci a entraîné des décalages importants entre les différents plannings annuels établis et les délais de réalisation réels des activités. On n'en conclut que le Programme **n'a pas été efficient dans le respect du planning d'exécution.**

**Q3. Dans quelle mesure les procédures opérationnelles du Programme ont-elles été efficientes dans la mise œuvre du CPD/CPAP ?**

Au départ le Programme a choisi d'intervenir dans les communes de Maroua 1<sup>er</sup>, Maroua 2<sup>ème</sup>, Maroua 3<sup>ème</sup> et Guider concentrées pour la plupart dans le chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord du pays. Par la suite, la mise en œuvre du Programme a été orientée vers les communes de MAGA, MOULVOUDAYE, TOULOU, MORA, MOKOLO et KOUSSERI. L'avantage de cette option est qu'elle permet de mobiliser et sensibiliser les populations les plus touchées par les questions de genre de VIH/SIDA et d'environnement. L'autre avantage est que cette option donne l'occasion de tester les solutions apportées auxdits problèmes dans les communes les plus pauvres de la région. Mais l'inconvénient de cette option, réside sur le fait qu'elle entraîne un accroissement considérable des distances à parcourir, des délais de route, des coûts de sensibilisation, etc. Tout ceci a pour conséquence un accroissement du coût unitaire de gestion et de suivi du Programme.

**Conclusion :**

- Les produits du Programmes ont été obtenus à des couts acceptables dans l'ensemble car les taux d'exécutions annuels d'engagement et de décaissement ont été très satisfaisant malgré un contexte de crise ;
- Le niveau de mobilisation des fonds de contreparties attendus est resté très faible par rapport aux engagements pris par les deux parties ;
- La plupart des produits du Programme sont de très bonne qualité, malgré le retard observé dans leur mise en œuvre ;
- L'éloignement et la forte dispersion des communes d'intervention pouvait cependant entraîner un accroissement des coûts de gestion et de suivi du Programme au niveau local ;

Au regard du récapitulatif, nous estimons que le programme est **très efficient** dans l'exécution des différents produits, mais s'agissant de la mobilisation des fonds de contrepartie, du respect des délais dans l'exécution des taches, cette efficiente est quelque peu satisfaisante. A cet effet, nous pensons que l'efficience du Programme est **Satisfaisante**

## 2.4. Durabilité du Programme

---

L'analyse de la durabilité permet de voir si les résultats obtenus sont durables d'une part et dans un second analyser les facteurs favorables et défavorables qui peuvent influencer la durabilité des réalisations, des bénéfices et résultats qui ont été créés par le Programme d'autre part.

### **Q1. Une stratégie de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés, a-t-elle été développée et/ou mise en œuvre?**

Comme nous l'avons mentionné dans la section traitant de l'efficacité, le Programme a visé pertinemment deux niveaux ou groupes cibles : les services techniques au niveau central et régional et les communautés locales. Non seulement, cette stratégie crée une sorte de convergence de ces différents niveaux mais aussi, cela donne plus de chance qu'un niveau puisse compenser, ne serait-ce que partiellement, la défaillance des autres.

Aussi, la mobilisation des acteurs a été effective, dans la mesure où, compte tenue de l'importance des différents rapports socioéconomiques (OMD/OOD, RADEC, RNDH et APD), les points focaux en charge de l'élaboration desdits rapports ont opté pour une approche « *learning by doing* » en impliquant l'ensemble de leurs cadres et les acteurs des autres ministères intervenants dans la chaîne d'élaboration. S'agissant des acteurs locaux, l'équipe du Programme a élaboré des manuels et des guides pour améliorer et pérenniser leur formation. Par ailleurs, l'on a observé une forte implication des cadres techniques locaux dans la participation et l'intégration des questions des groupes sociaux vulnérables dans le développement de leurs communes. Pour ce faire, l'appropriation continue, la sensibilisation, et le suivi de l'intégration des desdites questions dans les PCD sont discutés au sein des Plateformes mises en place et des Comités de pilotage du PCD. Notons, également que les plans d'action pluriannuels (5 ans) ont été élaborés. Les maires se sont engagés par écrits pour les actions d'intégration des dimensions transversales et les préoccupations des groupes en situation de vulnérabilité. Les plateformes viennent en appui du conseil municipal qui a été fortement accompagné

Toutefois, le fonctionnement permanent de ces plateformes nécessite des ressources humaines et financières disponibles pour ne pas impacter sur la durabilité des acquis.

### **Q2. Quelles sont les indications de durabilité. Exemple : Existence de capacité institutionnelle requise (systèmes, structures, personnel, compétence, etc.) ?**

De notre avis, un certain nombre de facteurs favorables peuvent contribuer à la durabilité des résultats du projet.

Caractère stratégique des questions liées au Genre, au VIH/SIDA et à l'environnement: la problématique du Genre, du VIH/SIDA et de l'environnement est liée aux problématiques plus larges des inégalités et de vulnérabilité dans la société, des maladies sexuellement transmissibles et des changements climatiques portées par l'ensemble de la communauté

internationale. Ces questions s'inscrivent donc parmi les préoccupations prioritaires de la communauté internationale et de ce fait, plusieurs organisations internationales ou interafricaines ne manqueront pas d'interpeller le gouvernement du Cameroun sur cette question.

Il serait difficile d'adresser les préoccupations des groupes vulnérables au niveau local sans associer le PNDP, la Division en charge des questions de populations et de la planification de la protection sociale des groupes vulnérables du MINEPAT ainsi que les Directions spécialisées du MINAS, du MINJEC et du MINPROFF.

Comme nous l'avons montré antérieurement, l'appropriation du Programme par la partie nationale est forte au niveau central, mais relativement faible au niveau local. A cet effet, il faut développer d'autres mécanismes qui vont favoriser la capitalisation et la valorisation des acquis du Programme.

La collaboration des points focaux : les points focaux ont rempli leur mission malgré les difficultés financières qu'à traverser le Programme. Cette adhésion des points focaux a permis de mettre en place au niveau centrale des plateformes d'échanges des données (RADEC, ODD/OMD) et de travail avec les autres structures de l'Etat. Ce qui a amené les utilisateurs des rapports socioéconomique d'être plus demandeurs.

---

### 3. Synthèse des notations

---

| Critères                | Notation           |
|-------------------------|--------------------|
| Pertinence              | Très satisfaisante |
| Cohérence               | Satisfaisante      |
| Efficacité              | Très Satisfaisante |
| Efficienne              | Satisfaisant       |
| Durabilité et pérennité | Satisfaisante      |

Pour conclure, PRINCES a été conduit dans une approche intégrée et multisectorielle dans un environnement complexe. Au terme de cette première phase, le taux de réalisation des activités par rapport aux prévisions est très appréciable. Il existe des résultats importants observables sur le terrain avec des progrès constatés au niveau des bénéficiaires finaux. La mission a certes relevé au niveau quelques insuffisances liées aux mécanismes d'intégrations des préoccupations des groupes vulnérables dans les PCD, ainsi qu'au fonctionnement des plateformes mises en place, mais elles peuvent être facilement améliorées.

Cependant, un accent devrait être mis dans : (i) le respect des engagements en ce qui concerne la mobilisation des fonds, (ii) la recherche de partenariat avec d'autres intervenants techniques du domaine, (iii) le renforcement des dispositifs mis en place au niveau local, (iv) vulgariser les produits et pratiques du Programme. Tout ceci permettra de garantir la durabilité de ces multiples acquis du Programme.

**Au vu de tout ce qui précède, la mission d'évaluation a jugé satisfaisante la conception, la mise en œuvre et la durabilité du Programme pour la période 2015-2017.**

---

## 4. Leçons apprises et bonnes pratiques

---

### 4.1. Les leçons apprises

---

Les leçons apprises de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du genre et des dimensions transversales (environnement, VIH/sida) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles et qui pourraient servir pour d'autres phases du Programme ou des Programme similaires se présentent comme suit :

1. Les problématiques du genre, du VIH/SIDA et d'environnement sont par essence transdisciplinaire et multisectorielle. Elle requiert de fédérer les efforts des divers acteurs concernés et d'harmoniser leur position dans un cadre coordonné ;
2. Le Programme a démontré que l'appropriation par la partie nationale à travers la mobilisation des ressources et l'implication des services techniques et populations à l'échelle locale sont nécessaires à la réussite d'un tel Programme. Certes, il est possible de sensibiliser et renforcer uniquement les capacités des acteurs dans le but de provoquer un changement de bas en haut mais l'expérience a montré que cette stratégie consomme plus de temps ;
3. Lorsque l'on renforce les capacités de personnes agissant dans le cadre d'une administration qui ne fonctionne pas bien (Commune ou mairie), il y a peu de chances que ce renforcement de capacités soit suffisamment valorisé ;
4. Lorsqu'on n'offre pas d'alternatives économiques aux communautés ou aux groupes ayant des activités génératrices de revenus néfastes sur l'environnement, il y a peu de chance qu'ils changent de comportement même s'ils prennent conscience de la nécessité de préserver l'environnement ;
5. La synergie avec d'autres Programmes (PNDP) qui interviennent dans les mêmes zones permet de créer plus d'impact et d'obtenir le changement souhaité ;
6. La mise en place des plateformes et la responsabilisation effective des populations au niveau des villages dans la mise en œuvre des actions du Programme facilitent l'appropriation et une meilleure réussite de PRINCES.

## 4.2. Bonnes pratiques

---

### *Les bonnes pratiques de la première phase*

Une pratique est bonne lorsqu'elle remplit un certain nombre de critères, parmi lesquels :

- *l'originalité et les innovations de la pratique ;*
- *la possibilité de répliquer cette pratique dans d'autres actions de développement ;*
- *le coût financier pas très élevé de la pratique ;*
- *les résultats et effets/changements voire impacts durables que la pratique peut apporter à un processus de mise en œuvre des ODD ;*
- *la capacité pour la pratique à apporter des solutions pertinentes à des problèmes qui se posent sur le territoire camerounais ou alors spécifiquement à la mise en œuvre de la décentralisation et du développement local.*

Les pratiques suivantes sont donc celles qui ont été retenues par l'équipe d'évaluation comme bonnes.

1. L'élaboration des guides pour la formation des acteurs et la rédaction des rapports socioéconomiques (RADEC) ;
2. L'organisation des populations locales à travers des points d'échange et de dialogues sur leurs problèmes respectifs à l'instar des plateformes ;
3. L'utilisation des ressources financières et matérielles de la commune en appui au PRINCES pour certaines activités dans les sites.

---

## 4. Recommandations

---

Au terme de la mission d'évaluation et s'appuyant sur les performances du Programme constatés sur le terrain, des contraintes et des leçons apprises, nous formulons les recommandations suivantes :

❖ ***Recommandations visant les actions correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Programme***

1. Appuyer l'équipe du Programme futurs à mettre en place des dispositifs simples et efficaces de suivi-évaluation par l'élaboration d'un manuel de suivi-évaluation et la mise en place d'une base de données afin de contribuer à un meilleur pilotage et à une meilleure capitalisation des actions et résultats des projets futurs ;
2. Désagréger les résultats entre homme et femme et ce en fonction des différents groupes vulnérables ;
3. Donner les formule de calcul des indicateurs pour faciliter le suivi et l'évaluation lors des différentes phases du Programme ;
4. Respecter les engagements pris dans le cadre de la convention signée, particulièrement dans la mobilisation des fonds de contreparties.

❖ ***Recommandations visant les actions pour accompagner ou renforcer les bénéfices initiaux du Programme***

5. Réaliser un plaidoyer à travers l'élaboration d'une stratégie de communication des acquis et produits pour une approbation rapide par l'ensemble des utilisateurs des documents élaborés dans le cadre du Programme ;
6. Réaliser un plaidoyer auprès du MINEPAT pour l'élaboration d'une meilleur stratégie d'actualisation des PCD en liaison avec le PNDP et les autres Directions Techniques; on peut par exemple organiser un atelier de réflexion sur comment améliorer et intégrer les préoccupations des populations vulnérables dans les PCD;
7. Les plateformes et les comités de pilotage des PCD doivent être renforcés dans leur organisation et fonctionnement interne particulièrement dans la définition des rôles des acteurs, du renforcement des compétences des responsables chargés d'animer ces structures et des modalités de fonctionnement.

*Recommandations visant les orientations futures*

8. Faire au début de la deuxième phase une évaluation en liaison avec les autres Programmes du CPAP pour dégager leurs points forts mais également leurs

insuffisances correctives en termes d'organisation, de fonctionnement et de suivi des différentes plateformes et proposer des actions;

9. Initier une seconde phase du Programme. Cette seconde phase devrait mettre l'accent sur la poursuite de la sensibilisation, l'accompagnement des communautés à la mise en œuvre des préoccupations des populations vulnérables tirées des PCD au sein des communes, au fonctionnement effectif des plateformes mises en place, à la réplique des bonnes pratiques au sein des communes qui n'ont pas bénéficié de la première phase du Programme, à l'accompagnement des groupes vulnérables à la créations des d'activités génératrices de revenus, la proposition d'alternatives économiques ou techniques aux groupes ayant le plus d'activités néfastes sur la dégradation de l'environnement (producteurs de charbon, cueilleurs de miels, etc.) ;
10. La commune a de plus en plus de responsabilités qui sont malheureusement en inadéquation avec ses ressources et plus spécifiquement les ressources humaines ou compétences techniques. En même temps, les services déconcentrés de l'Etat regorgent de toutes les compétences techniques dont les communes ont besoin pour travailler. Il faut que le Programme dans sa deuxième phase trouve un moyen et des stratégies pour une meilleure utilisation des ressources humaines des services déconcentrés de l'Etat au service de l'action du Programme dans les communes.

---

## 5. ANNEXES

---

### 1. Termes de Références de l'évaluation

---

#### I. HISTORIQUE ET CONTEXTE

Le PNUD et le Gouvernement du Cameroun ont élaboré en 2013, sur la base du Plan cadre d'assistance des Nations Unies au développement (UNDAF), le Plan d'action de programme pays (CPAP) qui couvre la période 2013 – 2017. Ce CPAP représente le document opérationnel du Document de Programme pays (CPD) 2013 – 2017 qui comporte trois grandes composantes : (i) le soutien de l'économie et la gestion stratégique de l'État ; (ii) la lutte contre la pauvreté et le développement durable ; (iii) le soutien à la gouvernance et la prévention des crises et catastrophes. Ce document est ainsi la réponse du PNUD aux défis auxquels a fait face le Cameroun dans les domaines relevant de ses avantages comparatifs. Le processus d'élaboration du CPAP a débouché sur quatre grands programmes découlant des cinq Effets du CPD. Ces programmes correspondent aux quatre (04) Effets du CPAP ci-après :

**Effet 1 : Amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du Genre et des dimensions transversales (Environnement, VIH/SIDA) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles « PRINCES ».**

Ce programme découle des priorités du DSCE relatives à la « Gouvernance et gestion stratégique de l'Etat » et au « Soutien à une croissance forte et inclusive », tels que reflétés dans les effets de l'UNDAF 1, 2 et 5<sup>5</sup>. C'est la traduction en actions des effets CPD 1 et 5<sup>6</sup>. La responsabilité générale de la Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT) du MINEPAT en sa qualité de partenaire de réalisation.

Il s'agit pour le PNUD d'accompagner la réponse nationale aux défis identifiés en matière de prise en compte systématique et effective des préoccupations des populations en situation de vulnérabilité dans les instruments nationaux de planification, de participation desdites populations à la prise de décisions politiques et sociales et de promouvoir l'implication consciente du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté.

Pour ce faire, le PNUD en collaboration avec les autres parties prenantes devrait réaliser les produits ci-après :

---

<sup>5</sup> Effet UNDAF n°1 « D'ici à 2017, les institutions nationales de développement mettent en œuvre de façon participative des politiques et stratégies favorables au développement durable et à une croissance inclusive » ; Effet UNDAF n°2 « D'ici à 2017, le socle de protection sociale est développé et le système national de protection sociale est modernisé » ;

Effet UNDAF n°5 « D'ici à 2017, les institutions nationales et locales assument leurs missions de façon participative, transparente et dans le respect de l'égalité du genre, des droits de l'Homme et de l'Etat de droit »

<sup>6</sup> Effet CPD n°1 : « La réalisation d'une croissance prenant en compte les groupes en situation de vulnérabilité, en particulier, les femmes » ; Effet CPD n°5 : « L'amélioration de la participation des groupes en situation de vulnérabilité aux instances décisionnelles »

**Produit 1.1 :** *L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de l'Extrême Nord et des grands chantiers réalisés.*

Il s'agit de : (a) réaliser une étude permettant de rendre disponibles les informations sur le degré de prise en compte du genre et des préoccupations des groupes concernés dans les documents de politiques et stratégies choisis ; (b) d'en identifier les causes ; (c) de proposer des stratégies et un plan d'action pour corriger la situation le cas échéant, afin de l'améliorer. Cet état des lieux fournira la situation de référence qui permettra de suivre les progrès réalisés en matière de prise en compte du genre et desdites dimensions dans les documents mentionnés.

**Produit 1.2 :** *Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD, RNDH, RADEC, DSCE, APD).*

Ce produit vise à renforcer les capacités des services et directions techniques du MINEPAT pour améliorer la perspective « Développement humain » et la prise en compte du genre et des dimensions transversales mentionnées plus haut dans les analyses proposées dans les rapports susmentionnés. D'une façon générale, les appuis envisagés devront permettre aux services concernés par la production desdits rapports d'inscrire ceux-ci, de façon pérenne, dans leurs activités normales.

**Produit 1.3 :** *Les institutions et les acteurs en charge de la planification et du développement local disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte du genre et des dimensions transversales (VIH/SIDA, environnement, handicap) dans les stratégies sectorielles ou ministérielles et dans les plans communaux de développement.*

Comme suite logique au produit 1.1, l'assistance prévue comporte deux volets : (a) la formation de formateurs et des personnels de la chaîne PPBS en matière de prise en compte desdites dimensions ; (b) le développement d'outils pour assurer cette prise en compte ; (c) le déploiement des personnes formées pour former les personnels des services techniques concernés par les documents dans lesquels doit se faire l'intégration desdites dimensions ; (d) l'accompagnement des personnes formées dans l'intégration des dimensions retenues ; (e) le suivi du degré d'intégration desdites dimensions.

**Produit 1.4 :** *Les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local.*

L'assistance du PNUD vise à donner aux groupes visés les capacités nécessaires pour réclamer leurs droits relatifs à leur participation aux instances décisionnelles de nature politique ou économique et d'être pris en compte dans les politiques et stratégies.

**Produit 1.5 :** *Le secteur privé accompagné pour prendre en compte la lutte contre la pauvreté dans la chaîne de valeurs.*

L'action du PNUD vise à promouvoir l'implication consciente du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté, à travers le lancement du Growing Inclusive Market (GIM) et

l'animation du dialogue de politiques entre le Gouvernement et les entrepreneurs. Dans cette perspective, un partenariat sera développé avec les centres de formalités des entreprises, d'une part, et des organisations patronales qui le souhaitent, d'autre part, pour les assister dans la mise en place de capacités de conseil des promoteurs d'entreprises à intégrer les pauvres dans leurs plans d'affaires.

**Produit 1.6 :** *La stratégie de développement du secteur social (des services sociaux de base) actualisée en y intégrant l'aspect protection sociale.*

L'action du PNUD vise sur le long terme à augmenter le pourcentage de citoyens qui ont accès à un dispositif de protection sociale. Ceci se fera à travers le renforcement des capacités des acteurs concernés en vue de l'élaboration d'un cadre réglementaire de protection sociale plus inclusif.

## **II. OBJET DE L'EVALUATION**

La présente évaluation finale indépendante du CPD/CPAP 2013-2017 est en conformité avec les dispositions légales inscrites dans ce document de coopération portant sur le mécanisme de suivi et d'évaluation des résultats des programmes. Elle est également inscrite dans le plan d'évaluation dudit programme coopération. Elle couvre les quatre (04) Effets suscités dudit document de coopération (PRINCES, REPECC, PAAQSU, SPRPB-2) et prend en compte les résultats des projets susmentionnés (Projet N°1, Projet N°2) et portant sur le relèvement précoce, la cohésion sociale et la prévention de la radicalisation qui ont été intégrés afin d'adapter les réponses du PNUD à l'évolution du contexte au Cameroun.

Cette évaluation permettra de mesurer l'atteinte des résultats escomptés et la contribution du PNUD aux résultats de développement du Cameroun.

## **III. PORTEE DE L'EVALUATION**

L'évaluation finale du CPD/CPAP portera sur toute la période du cycle de coopération, soit de 2013 à 2017. Elle concernera toutes les dimensions de la mise en œuvre dudit programme de coopération tel que prévu dans le document et couvrira à la fois les aspects institutionnels, opérationnels, techniques et partenariaux. A cet égard, au niveau central, elle couvrira à la fois les services centraux (départements ministériels, Institutions centrales, etc...) et déconcentrés du Gouvernement. Au niveau local, elle couvrira les zones d'interventions du programme. Il s'agira des localités suivantes :

### **Région de l'Extrême Nord :**

- Département du Diamaré (Maroua, ....)
- Département du Logone et Chari (Kousséri, Maltam, Logone Birni et Zimado)
- Département du Mayo kani (Touloum, Moulvoudaye)
- Département du Mayo Sava (Mora, Kourgui, Makalingaï et Tokombéré)
- Département du Mayo Tsanaga (Mokolo, Mozogo et Zamaï)
- Département du Mayo Danay (Maga, Yagoua)

Région du Nord :

- Département de la Bénoué (Pitoa, Lagdo)  
Région de l'Adamaoua :

- Département de Mbéré (Dir)

L'évaluation respectera le principe de l'approche basée sur les droits humains et sera focalisée d'une part sur les détenteurs de droits, notamment les populations vulnérables et principales bénéficiaires des interventions dudit programme de coopération : les jeunes filles et garçons des populations hôtes et des populations déplacées, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées. D'autre part elle prendra en compte les porteurs d'obligations dont : les différents acteurs clés gouvernementaux au niveau central et au niveau décentralisé, les autorités locales (préfets, sous-préfets, maires), les leaders traditionnels, les leaders religieux, etc..

#### **IV. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION**

L'évaluation finale du CPD/CPAP 2013 – 2017 vise à mesurer la performance du programme de coopération entre le Gouvernement du Cameroun et le PNUD en analysant la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. Cette analyse permettra de dégager des leçons apprises de sa mise en œuvre et les acquis, en vue de leur capitalisation par les différentes parties prenantes dans des futures interventions, notamment dans le cadre du CPD 2018 - 2020.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Analyser l'atteinte des résultats escomptés, y compris les facteurs, qui ont facilité l'atteinte de ces derniers et les principales difficultés rencontrées;
- Analyser les mécanismes de mise en œuvre (coordination et gestion) du programme de coopération ;
- Analyser la capacité d'adaptation du CPD/CPAP 2013 - 2017 aux changements du contexte au Cameroun ;
- Analyser la contribution du CPD/CPAP 2013-2017 du PNUD à l'UNDAF 2017-2017 ;
- Analyser les capacités de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du programme de coopération ;
- Analyser les mécanismes et la stratégie de communication, la prise en compte et intégration des questions transversales (genre, droits humains) dans la mise en œuvre du programme de coopération ;
- Déterminer les leçons apprises de la mise en œuvre et identifier les mesures prises pour garantir la durabilité des acquis.

#### **V. CRITERES ET QUESTIONS RELATIVES A L'EVALUATION**

Pour chacun des Effets du CPD/CPAP 2013-2017 (PRINCES, REPECC, PAAQSU, SPRPB-2), il s'agira ici de faire ressortir les informations pertinentes devant permettre d'exploiter au mieux les résultats de l'évaluation.

A cet égard et de façon générale, les questions suivantes devront être considérées :

- Les Effets ont-ils été atteints ? Sinon, quels progrès ont été réalisés en matière d'Effets ?
- Quels facteurs ont contribué à atteindre ou ne pas atteindre les Effets escomptés ?
- Dans quelle mesure le CPD/CPAP a contribué aux résultats de l'UNDAF ?
- La stratégie de partenariat du PNUD a-t-elle été appropriée et efficace ?
- Quels facteurs ont contribué à l'efficacité ou l'inefficacité ?

| CRITERES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | QUESTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>a. Pertinence et Cohérence :</b></p> <p>La pertinence du programme de coopération 2013-2017 mesurera le niveau de compatibilité entre la perception des besoins tels que planifiés (Produits et Effets escomptés) dans le document et la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires ciblés.</p> <p>Elle englobera également la capacité de réaction du programme face aux changements et émergence des priorités et besoins de développement, en tenant compte des aspects de redevabilité des populations et des questions d'égalité des sexes.</p> <p>Elle taclera également les questions de cohérence et de complémentarité</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jusqu'à quel point les initiatives (pour chacun des Effets du CPD/CPAP) sont-elles alignées avec le mandat du PNUD, les priorités nationales et les exigences des femmes et hommes ciblés ?</li> <li>- De quelle manière les initiatives ont-elles promu les principes du PNUD en matière d' Egalité du Genre, Droits de l'Homme et Développement Humain?</li> <li>- Dans quelle mesure les méthodes de mise en œuvre choisies (pour chacun des Effets) étaient-elle pertinente dans le contexte de développement?</li> <li>- Dans quelle mesure les interventions du CPD/CPAP ont-elles été cohérentes et complémentaires avec les interventions humanitaires/réponses aux urgences ?</li> <li>- Jusqu'à quel point la théorie du changement présentée au niveau des Effets, était-elle une vision pertinente sur laquelle bâtir l'initiative ?</li> <li>- Dans quelle mesure les différentes Effets/Programmes assurent-elles la cohérence et la complémentarité entre elles mais aussi avec les interventions d'autres acteurs des mêmes secteurs ?</li> </ul> |
| <p><b>b. Efficacité :</b></p> <p>L'efficacité est la mesure du niveau de réalisation des résultats (Produits ou Effets) escomptés ou la mesure des progrès réalisés pour l'atteinte des Produits ou Effets.</p> <p>C'est l'attribution des changements observés dans le contexte national ou local aux Activités et Produits du programme. L'appréciation de l'efficacité des Effets des évaluations se penchera plus sur l'examen des contributions apportées par le PNUD et par d'autres partenaires à la réalisation des Effets escomptés.</p>                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure les Effets ont-ils été atteints ou des progrès réalisés vers leur atteinte?</li> <li>- Comment est-ce que les Produits correspondants, pour chacun des Effets, ont-ils affectés ces Effets, et dans quelle mesure n'ont-ils pas été efficaces ?</li> <li>- Quelle a été la contribution, des partenaires et d'autres organisations, aux Effets et quelle a été l'efficacité des partenariats du PNUD dans l'atteinte desdits Effets ?</li> <li>- Quels ont été les changements positifs et négatifs, prévus ou accidentels apportés par les interventions du PNUD (pour chacun des Effets) ?</li> <li>- Jusqu'à quel point les Effets atteints ont-ils bénéficié aux femmes et aux hommes de manière égale ?</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p><b>c. Efficience :</b></p> <p>L'efficience mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jusqu'à quel point les Produits (pour chacun des Effets) ont-ils été atteints grâce à une utilisation optimale des ressources?</li> <li>- Les produits ont-ils été atteints dans le temps</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>économique en résultats. Une initiative est considérée efficace lorsqu'elle utilise les ressources correctement et de façon économique pour atteindre les produits souhaités. L'efficacité est importante pour garantir le bon usage des ressources et mettre en relief d'autres usages efficaces de ces ressources.</p>                                                                                                                                                                                                                  | <p>impair?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure les interventions entre les Programmes/Effets du CPD/CPAP ont-elles été synergiques sur le terrain afin d'optimiser les ressources et accroître les résultats ?</li> <li>- Dans quelle mesure le dispositif de suivi du CPD/CPAP a-t-il fourni des données permettant l'apprentissage et éventuellement l'ajustement de sa mise en œuvre ?</li> <li>- Dans quelle mesure les procédures opérationnelles du PNUD ont-elles été efficaces dans la mise œuvre du CPD/CPAP ?</li> <li>- De quelle manière les Effets/programmes ont-ils promu l'égalité des genres, les droits de l'Homme et le développement humain dans l'exécution des Produits?</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p><b>d. Durabilité :</b><br/>La durabilité mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après que l'aide au développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin. Evaluer la durabilité implique une appréciation du niveau auquel les pertinentes conditions sociales, économiques, politiques et autres sont réunies et, toujours sur la base de cette appréciation, d'effectuer des projections sur la capacité nationale à maintenir, diriger et garantir les résultats du développement dans le futur.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une stratégie de durabilité (pour chacun des Effets du CPD/CPAP), incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés, a-t-elle été développée et/ou mise en œuvre?</li> <li>- Quelles sont les indications de durabilité (pour chacun des Effets du CPAD/CPAP). Exemple : Existence de capacité institutionnelle requise (systèmes, structures, personnel, compétence, etc.) ?</li> <li>- Dans quelle mesure les politiques et cadres réglementaires sont-ils en place afin d'assurer la persistance des bénéfices ?</li> <li>- Jusqu'à quel point les partenaires se sont-ils engagés à poursuivre leur appui ?</li> <li>- Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place pour assurer la continuité du flux de bénéfices en cours une fois que l'aide touchera à sa fin ?</li> <li>- De quelle manière les intérêts pour l'égalité du genre, les droits de l'Homme et le développement humain, ont été pris en compte par les principales parties prenantes?</li> </ul> |
| <p><b>f. Prise en compte du genre et l'approche basée sur les droits humains</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure le CPD/CPAP a-t-il intégré l'approche genre dans la conception et la mise en œuvre des interventions ?</li> <li>- Dans quelle mesure ces interventions ciblent-elles les plus démunis et permettent de réduire les inégalités entre les groupes les plus aisés et les groupes les plus démunis.</li> <li>- Dans quelle mesure le CPD/CPAP a-t-il contribué à une meilleure jouissance /protection des droits humains pour tous (aussi bien les droits civils,</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                             | politiques et droits économiques, sociaux et culturels) et à renforcer la dignité humaine                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Impact.</b><br>L'impact mesure les changements dans le développement humain et dans le bien-être des populations apportés, directement ou indirectement, prévus ou non, par les initiatives du programme | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Combien de personnes ont été touchées par les interventions du CPD/CPAP 2013-2017 ?</li> <li>- En tenant compte des interventions holistiques des Effets/programmes du CPD/CPAP, quels changements réels ces interventions ont-elles eu sur les bénéficiaires ?</li> <li>- Que s'est-il passé en conséquence du CPD/CPAP au niveau national et dans les localités d'interventions ?</li> </ul> |

## VI. METHODOLOGIE

L'évaluation sera menée suivant les normes d'évaluation du PNUD et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). Elle sera guidée par les principes d'égalité des sexes, d'approche axée sur les Droits et Développement humain. Le processus d'évaluation devra être participatif de la planification à la livraison du rapport final. L'élaboration de l'évaluation devra contenir un plan de travail détaillé étape par étape, précisant les méthodes que l'évaluation devra adopter pour la collecte de l'information nécessaire au traitement des critères d'évaluation et pour répondre aux questions sur l'évaluation, ainsi que les méthodes à suivre pour l'analyse des données, l'interprétation des conclusions et le rapport des résultats.

L'évaluation se déroulera sur une période maximale de 50 jours calendaires à compter de la date de signature du Contrat.

L'orientation générale de l'approche méthodologique suivante est proposée mais les consultants devront mieux développer:

1. L'étude et l'analyse des documents et rapports pertinents existants, notamment et non exhaustif : UNDAF 2013 – 2017 ; Cadre de résultats du Plan stratégique du PNUD 2014-2017 ; CPD/CPAP 2013-2107 ; cadre de résultats du CPD 2013-2017 révisé ; Plans de travail pluriannuels des Effets/Programmes, plans de travail annuels des Effets/Programmes ; les rapports trimestriels des Effets/Programmes ; les rapports annuels des Effets/Programmes ; les ROAR 2013 à 2016 ; Rapport ERAD 2016 ; Rapports finaux et d'évaluation finale des projets arrimés au CPD/CPAP 2013-2017 ; Documents et Instruments stratégiques nationaux/sectoriels développés et en rapport avec le CPD/CPAP 2013-2017 ; Rapports périodiques des politiques et stratégies nationales/sectorielles en rapport avec le CPD/CPAP 2013-2017 ; tout autre document jugé pertinent dans le cadre de la présente évaluation
2. Des entretiens et séances de travail avec les principaux acteurs impliqués (Comité de pilotage, Secrétariat Technique du Comité de Pilotage, Equipes du Programmes, représentants des bénéficiaires, etc....)
3. Des descentes sur le terrain, avec la liste des points à visiter, des personnes à rencontrer pour des entretiens, etc.
4. La rédaction d'un rapport préliminaire : une ébauche sera présentée et recevra toutes les observations nécessaires.
5. L'atelier de restitution du rapport préliminaire en vue de la présentation des constats et conclusions initiales par les consultants et collecte des données complémentaires en vue d'intégrer les amendements de l'atelier de restitution

6. Un rapport final sera produit, par l'Equipe de l'évaluation sous le lead du Chef d'Equipe, et soumis à l'appréciation du bureau du PNUD.

Cette méthodologie fera l'objet de validation par un comité d'évaluation avant de passer aux prochaines étapes. Les informations qualitatives et quantitatives devront provenir d'enquêtes réalisées auprès d'échantillons représentatifs.

Les candidats devront préciser en détail leur proposition de méthodologie, qui devra répondre aux critères d'évaluation susmentionnés, de respect des délais contractuels et des normes et éthiques internationales en matière d'évaluation finale de programme.

**Zone de travail :**

- Yaoundé
- Des descentes sur le terrain dans les sites du CPD/CPAP 2013-2017 (cf : liste page 9) qui offriront l'opportunité d'échanger avec les bénéficiaires à différents niveaux et de s'entretenir avec les communautés afin d'apprécier les tendances de réalisations.

## **VII. PRODUITS D'ÉVALUATION (PRESTATIONS)**

Pour chacun des Effets/Programmes, les Consultants devront présenter les rapports suivants, transmis en version dure (format A4) et en version électronique (email, clé USB) en format Word et Excel en français avec les résumés exécutifs en français et en anglais, comme l'indique le tableau suivant :

| Livrables attendus                                                      | Description du livrable                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Délais de soumission                                                         | Parties Prenantes                  | Date de vérification/restitution |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Un Rapport initial sur l'approche méthodologique de l'évaluation</b> | <p>Pour chacun des Effets/programmes, le rapport initial, ce rapport initial qui sera présenté avant le démarrage proprement dit de l'évaluation aura pour objectif de s'assurer que le groupe de référence mis en place et les consultants ont la même compréhension de la mission assignée et des résultats attendus, de manière à lever toute ambiguïté possible et potentielle avant le démarrage de la consultation. Ce groupe de référence sera composé d'un représentant des structures suivantes : le comité de pilotage, le PNUD, de l'équipe de gestion du programme. Le rapport présentera de manière détaillée la compréhension de la mission par l'évaluateur.</p> <p>une proposition détaillée de l'approche méthodologique et de collecte des données pertinentes pour atteindre les résultats attendus de l'évaluation, un chronogramme détaillé des tâches, activités, résultats et parties responsables, en précisant les délais pour chacun de ces aspects.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>J + 3</b><br>(après la signature du contrat)                              | Consultants<br>Groupe de référence | <b>J + 5</b>                     |
| <b>Projet de rapport d'évaluation</b>                                   | <p>Les Consultants produiront chacun un rapport provisoire qui sera examiné par le groupe de référence qui veillera à ce que l'évaluation réponde aux critères de qualité requis aussi bien du point de vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La démarche :</b> revue documentaire, rencontre et échange avec l'ensemble des partenaires stratégiques et les structures de gestion au niveau central, des rencontres et échanges avec les bénéficiaires, etc...</li> <li>- <b>Le fond :</b> langage utilisé pour la rédaction du rapport est le français ou l'anglais. Il devra comprendre les parties classiques d'un rapport d'évaluation finale de projet. Les légendes des photos sous chaque photo, des encadrés tout le long du Rapport (citations, textes, chiffres, données marquants. Le rapport devra refléter la situation du programme en référence aux critères d'évaluation susmentionnés.</li> <li>- <b>La forme :</b> L'ébauche de Rapport devra être montée sur un support papier accompagné d'une copie électronique sur clé USB, elle contiendra les illustrations des réalisations pertinentes dans les deux sites et par secteur d'activités, les citations par les différents bénéficiaires. le texte aura une police de 12 et caractère « Times New Roman ». La page de couverture sera illustrée par des photos des réalisations si disponibles.</li> </ul> | <b>J + 35</b><br>(après la collecte et l'analyse des données sur le terrain) | Consultants<br>Groupe de référence | <b>J + 40</b>                    |
| <b>Rapport final de l'évaluation</b>                                    | <p>Sous le lead du Consultant chef d'Equipe, le Rapport Final de l'Evaluation devra être rédigé en consolidant les 04 rapports provisoires des Effets/programmes susmentionnés. Ce rapport final comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Le Résumé Synthétique du Rapport de l'Evaluation</b> qui contiendra un résumé (1) des résultats de l'analyse des données ou les conclusions en référence aux critères de l'Evaluation susmentionnés (Pertinence &amp; cohérence, Efficacité, Efficience, Durabilité, Impact, etc...), et basées sur une synthèse de déductions empiriques ou</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>J + 50</b><br>(après avoir reçu les amendements du groupe de référence)   | Consultants<br>Groupe de référence | <b>J +51</b>                     |

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  |  |  |
|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|
|  | <p>formulations factuelles ; (2) des recommandations basées sur les faits et fondées sur les conclusions. Les recommandations devront être formulées de manière à faciliter le développement des réponses de gestion desdites recommandations. Elles devront également être réalistes et refléter une bonne compréhension de l'organisation/institution mandatée et les principales contraintes à suivre. Chaque recommandation devra clairement identifier les groupes/acteurs ciblés et stipuler l'action recommandée et sa raison ; (3) Les leçons tirées qui devront mettre en valeur les forces et les faiblesses de la préparation, de l'élaboration et de la mise en œuvre du CPD/CPAP 2013/2017 qui ont une influence sur les performances. Quelles leçons ont été tirées et pourquoi ces leçons sont significatives et peuvent être généralisées lors de la mise en échelle notamment dans le cadre du prochain programme de coopération 2018 – 2020.</p> <p>- <b>Le Rapport proprement dit de l'Evaluation finale du CPD/CPAP 2013 – 2017</b> qui comme susmentionné sera une consolidation des rapports des 4 Effets/programmes. Il devra refléter la situation en référence aux critères d'évaluation susmentionnés et devra comprendre les parties classiques d'un rapport d'évaluation finale de projet. De manière globale, le rapport devra notamment, mais non exhaustif, (1) décrire brièvement l'intervention de l'évaluation, (2) expliquer le but et les objectifs de l'évaluation, y compris le public/audience de l'évaluation et les utilisations souhaitées, (3) décrire le principal aspect de l'approche et des méthodes d'évaluation, (4) résumer les principales déductions, conclusions et recommandations, un rapport détaillé avec des annexes. Il sera présenté conformément aux critères de formes suscités. Les annexes comprendront, en plus des TDR, les questionnaires utilisés, la liste des localités et des services visités, la liste des personnes rencontrées, les observations détaillées des parties prenantes, et tout autre document jugé utile lors de la réunion de restitution.</p> <p>Les légendes des photos sous chaque photo, des encadrés tout le long du Rapport (citations, textes, chiffres, données marquants).</p> |  |  |  |
|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|

## **VIII. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION ET COMPETENCES REQUISES**

L'évaluation sera effectuée par 04 Consultants individuels nationaux soit 01 consultant individuel par Effet/programme du CPD/CPAP 2013-2017. Cependant les consultants devront travailler en Equipe et le Chef d'Equipe sera le Consultant en charge de l'évaluation de l'Effet/programme: Amélioration des revenus et de l'accès des populations des localités de la zone sahélienne aux services socio-économiques de base « Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (SPRPB) – Phase 2 ».

### **Qualification et expérience :**

Les Evalueurs devront de manière générale jouir d'un minimum de combinaison de compétences et d'expériences en matière d'évaluation et réparties comme suit:

### **Profil de l'évaluateur (Chef d'Equipe) Effet/Programme: Amélioration des revenus et de l'accès des populations des localités de la zone sahélienne aux services socio- économiques de base « Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (SPRPB) – Phase 2 ».**

- Titulaire d'un diplôme universitaire, au moins Bac + 5 dans le domaine du développement rural, Economie, sciences sociales ou domaines équivalents
- Expériences d'au moins 07 ans dans le secteur du développement rural et/ou finance inclusive avec une expérience d'au moins 05 ans sur le terrain au Cameroun ;
- Avoir 07 ans d'expérience minimum dans la conception et la conduite d'évaluations ainsi que dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes de développement ;
- Une connaissance technique et une expérience dans les domaines thématiques du PNUD, avec une spécialisation correspondant au thème spécifique de l'évaluation (Réduction de la pauvreté, création d'emploi, finance inclusive) , et aux sujets tels que la parité des sexes, l'approche basée sur les droits, et le développement des capacités ;
- Expérience prouvée en tant que responsable d'équipe d'évaluation et forte capacité à diriger et à travailler avec des parties prenantes à la base ;
- Expérience de travail avec les Nations Unies, le gouvernement, la société civile, et les institutions multilatérales ou bilatérales ;
- Très bonne connaissance du contexte et de la situation nationale.
- Bonne capacité analytique et de solides compétences rédactionnelles ;
- Avoir une expérience prouvée au Cameroun et à l'internationale ;
- Des compétences en matière de gestion axée sur les résultats
- Maîtrise de la langue française et anglaise ;
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint etc...) ;
- Connaissance des logiciels d'analyse des données (SPSS, Epi info, CSPRO).

### **Profil de l'Evalueur Effet/Programme: Amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du Genre et des dimensions transversales (Environnement, VIH/SIDA) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles « PRINCES ».**

- Titulaire d'un diplôme universitaire, au moins Bac + 5 en Sciences Sociales ou domaines équivalents
- Expériences avérées en suivi/évaluation des projets de développement et jouissant d'une expérience de 07 ans au moins dans l'évaluation des projets de développement en Afrique

- Expériences d'au moins 07 ans dans le domaine du développement inclusif, y compris les planifications au niveau national et local avec une expérience d'au moins 05 ans sur le terrain au Cameroun
- Expérience de travail avec les Nations Unies, le gouvernement, la société civile, et les institutions multilatérales ou bilatérales ;
- Très bonne connaissance du contexte et de la situation nationale.
- Bonne capacité analytique et de solides compétences rédactionnelles ;
- Avoir une expérience prouvée au Cameroun et à l'internationale ;
- Des compétences en matière de gestion axée sur les résultats
- Maîtrise de la langue française et anglaise ;
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint etc...) ;
- Connaissance des logiciels d'analyse des données (SPSS, Epi info, CSPRO).

## **IX. ETHIQUE D'EVALUATION**

Les évaluations au sein du PNUD sont conduites conformément aux principes mis en avant dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG disponible sur le site : <http://www.uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+Guidelines>. Ils doivent décrire les problèmes essentiels que les évaluateurs doivent aborder dans l'élaboration et l'exécution de l'évaluation, y compris l'éthique d'évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité.

## **X. MODALITES D'EXECUTION**

Le processus d'évaluation finale des Effets du CPD/CPAP 2013-2017 sera dirigé par un Groupe de Référence, structure de gestion de l'évaluation, qui fournira l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Ce Groupe de Référence composé de parties prenantes clés, collaboreront étroitement avec l'équipe des consultants, afin d'orienter le processus. Les membres du groupe de référence donneront des commentaires et des conseils à chaque étape du processus de l'évaluation: les termes de références, le rapport de démarrage, et pré-rapport de l'évaluation. Au besoin, ils feront des suggestions aux commanditaires pour la réorientation du processus d'évaluation.

Le travail de l'équipe des consultants, chargés de l'évaluation, sera supervisé par le Responsable de de Suivi & Evaluation du Bureau Pays qui veillera sur l'assurance qualité des rapports et des données collectées par les évaluateurs. Le PNUD s'occupera de l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation (validation, vulgarisation).



## 2. Cadre de résultats et indicateurs

| INDICATEURS D'EFFETS CPD                                                                                                                                                                                                 | BASELINE                                                                                           | CIBLE 2017                                                 | OBSERVATIONS |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>OUTCOME29 : Amélioration de l'intégration du Genre, des préoccupations des groupes vulnérables et des dimensions transversales (environnement, VIH et SIDA) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles</b> |                                                                                                    |                                                            |              |
| <b>1. Nombre de plans communaux de développement (PCD) intégrant les préoccupations des groupes vulnérables et les dimensions transversales dans leurs plans</b>                                                         | 0 (2013)                                                                                           | 06                                                         |              |
| <b>2. Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les préoccupations des groupes vulnérables et les dimensions transversales (Genre, VIH/Sida, Environnement)</b>                                                | 0 (2013 )                                                                                          | 07                                                         |              |
| <b>3. Pourcentage des représentants des groupes en situation de vulnérabilité (femmes, handicapés, minorités) présents dans les instances décisionnelles électives ou non dans 06 communes cibles.</b>                   | 2 (2013)                                                                                           | 3                                                          |              |
| <b>4. Nombre de rapports socioéconomiques (OMD, RNDH, RADEC, APD) renseignant sur les dimensions transversales disponibles</b>                                                                                           | (2013) disponibilité de :<br>RADEC 2012<br>RNDH 2008-2009<br>Aucun rapport APD<br>Rapport OMD 2012 | RADEC= 02<br>RNDH= 02<br>Rapport APD= 02<br>Rapport OMD=02 |              |

| (PRINCES)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                          |                                  |                                  |                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                   |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du Genre, et des dimensions transversales dans les plans, politiques, et stratégies sectorielles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                          |                                  |                                  |                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                   |            |
| PRODUITS ET INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | (1) Sources des données<br>(2) sources de vérification<br>(3) responsable                | Cible 2013                       | Cible 2014                       | Cible 2015                                                                                                                                                           | Cible 2016                                                                                                                                        | Cible 2017 |
| <b>Produit 1 :</b><br><b>L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de L'Extrême Nord et des grands chantiers réalisé</b><br><br><u><b>Indicateurs</b></u> : Disponibilité d'un état des lieux de la prise en compte des dimensions transversales (Genre/GEPMI, VIH/Sida, Environnement) et les préoccupations des personnes vulnérables<br><br><u><b>Baseline (2013)</b></u> : Etat des lieux non disponibles | (1) Observation<br>(2) Rapport de suivi du programme<br>(3) Equipe de suivi du programme | <i>Etat des lieux disponible</i> | <i>Etat des lieux disponible</i> |                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                   |            |
| <b>Produit 2 :</b><br><b>Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD, RNDH, RADEC, DSCE, APD)</b><br><br><u><b>Indicateurs</b></u> : Nombre de Rapports disponibles selon échéancier retenu<br><br><u><b>Baselines:</b></u><br><br>1 Rapport de suivi OMD (2010), 1 RNDH 2008-2009 (2014), 1 Guide d'élaboration du RADEC (2013), 1 Rapport de suivi DSCE(2011)                                                                                                                                   | (1) Observation<br>(2) Rapport de suivi du programme<br>(3) Equipe de suivi du programme | Données désagrégées dans 01 RNDH |                                  | 1 rapport OMD avec données désagrégées<br><br>1 RNDH avec données désagrégées<br><br>1 RADEC avec données désagrégées<br><br>1 Rapport de suivi du DSCE avec données | 1 rapport OMD avec données désagrégées<br><br>1 rapport RADEC avec données désagrégées<br><br>1 Rapport de suivi du DSCE avec données désagrégées |            |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                 |  |  |             |     |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|-------------|-----|---|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                 |  |  | désagrégées |     |   |
| <p><b>Produit 3 :</b><br/> <b>les stratégies sectorielles ou ministérielles/PAP et les plans Communaux de développement des Communes cibles y compris les abritant les grands chantiers prennent en compte le genre les préoccupations des groupes vulnérables, et les autres dimensions transversales (Agenda 21 locaux, VIH/Sida) réalisées</b></p> <p><b>Indicateur :</b><br/> <i>-Pourcentage des bénéficiaires des formations dans les Ministères et les Communes visées maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales dans les PCD</i></p> <p><b>Baselines(2013):</b> 0%</p> <p><b>Cible (2017):</b> 80%</p> <p><b>Indicateurs:</b><br/> <i>Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les dimensions transversales</i></p> <p><b>Baselines (2013):</b> 0</p> <p><b>Cible (2017):</b> 7</p> <p><b>Indicateur :</b><br/> <i>Nombre des PCD des Communes visées prenant en compte les</i></p> | <p>(1) Etude, enquête, focus group<br/> (2) Rapport de suivi du programme<br/> (3) Equipe de suivi du programme, consultant</p> |  |  |             | 80% | 7 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                     |  |  |  |  |                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|-------------------------------------------------------------------|
| <p><i>dimensions transversales Communes dans 02 régions (Nord et Extrême Nord)</i></p> <p><b><u>Baselines (2013):</u></b> 0</p> <p><b><u>Cible (2017):</u></b> 6</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                     |  |  |  |  | 6 (PCD)                                                           |
| <p><b>Produit 4. : les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes , documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local</b></p> <p><b><u>Indicateur :</u></b></p> <p><i>Nombre de structures d'animation des communautés (ONG, OBC, etc.) formés pour informer et sensibiliser les groupes vulnérables sur leurs droits</i></p> <p><b><u>Baseline (2013):</u></b> 0</p> <p><b><u>Cible (2017) :</u></b> Au moins 2 structures formées par région.</p> <p><b><u>Indicateur :</u></b></p> <p><i>Pourcentage des personnes sensibilisées connaissant leurs droits</i></p> <p><b><u>Baseline (2013):</u></b> 0%</p> <p><b><u>Cible (2017) :</u></b> 80%.</p> | <p>(1) Etude, enquête, focus group</p> <p>(2) Rapport de suivi du programme</p> <p>(3) Equipe de suivi du programme, consultant</p> |  |  |  |  | <p><i>Au moins 2 structures formées par région</i></p> <p>80%</p> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  |  |  |  |  |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|--|-----|
| <p><b><u>Indicateur</u></b> :</p> <p>Pourcentage des représentants des groupes en situation de vulnérabilité (femmes, handicapés, minorités) présents dans les instances décisionnelles électives ou non dans les communes d'intervention</p> <p><b><u>Baseline (2013)</u></b> : 0%</p> <p><b><u>Cible (2017)</u></b> : 30%</p> |  |  |  |  |  | 30% |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|--|-----|

### 3. Outils de collecte

|                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>République du Cameroun</b><br>Paix – Travail – Patrie<br>-----<br><b>Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement<br/>du Territoire</b><br>-----<br><b>Secrétariat Général</b><br>-----<br><b>Programme d'Inclusion Economique et Sociale</b> |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|

## EVALUATION FINALE DU PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE (PRINCES)

### Guide d'entretien avec les communautés locales

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>STRICTEMENT CONFIDENTIEL ET A BUT NON FISCAL</b></p> <p><i>Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que « les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique »</i></p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### SECTION 0: RENSEIGNEMENTS GENERAUX

|              |                                               |               |
|--------------|-----------------------------------------------|---------------|
| <b>S0Q01</b> | Région : _____                                | _ _           |
| <b>S0Q02</b> | Département : _____                           |               |
| <b>S0Q03</b> | Commune : _____                               | _ _ _         |
| <b>S0Q04</b> | Nom du répondant : _____                      |               |
| <b>S0Q05</b> | Fonction du répondant<br>_____                |               |
| <b>S0Q06</b> | Statut du répondant (Voir codes) <sup>7</sup> | _             |
| <b>S0Q07</b> | Date de l'enquête : _____                     | _ _ _ _ _ _ _ |

<sup>7</sup> 1= Maire, 2=Adjoint au maire, 3=Secrétaire Général, 4=Conseiller municipal, 6=Agent technique communal, 7=Autre personnel de la commune, 8=Autre

## 1. Pertinence et Cohérence du Programme

**Q1. En quoi l'amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité répond-elle à des objectifs de développement de votre commune?**

---

---

---

---

---

**Q2. Est-ce que l'intégration des préoccupations des groupes sociaux en situation de vulnérabilité, du genre, et les dimensions transversales (environnement, VIH et SIDA) dans les PCD est conforme à vos priorités ?**

---

---

---

---

---

---

**Q3. Dans quelle mesure le renforcement de vos des capacités influe-t-il sur la prise en compte de la dimension genre et des dimensions transversales (Genre/GEPMI, VIH/Sida, Environnement) dans l'élaboration de vos PCD ?**

---

---

---

---

---

---

**Q4. Pensez-vous l'intégration du genre et des dimensions transversales (Genre/GEPMI, VIH/Sida, Environnement) dans votre PCD est un facteur de développement dans votre commune? Si oui comment ?**

---

---

---

---

---

---

---

**Q5. Est-ce que le partenariat entre la Direction National du Programme, et Votre Commune est pertinent ? si oui comment ?**

---

---

---

---

---

**Q6. Est-ce que la Direction National du Programme a bien répondu à vos attentes (du point de vue technique, organisationnel et financier) ?**

---

---

---

---

**Q7. Avez-vous des attentes qui n'ont pas été satisfaites ?**

---

---

---

---

**Q8. Selon vous, le Programme a-t-il été suffisamment participatif dans les prises de décisions relatives aux changements dans votre commune?**

---

---

---

---

## **2. Efficacité du Programme**

**Q9. Pouvez-vous, dresser un bilan de la mise en œuvre des activités dans l'intégration du genre et des dimensions transversales (Genre/GEPMI, VIH/Sida, Environnement) dans votre PCD?**

---

---

---

---

**Q10. Quels sont les actions attendues du Programme qui n'ont pas pu être atteints? Pour quelle raisons ?**

---

---

---

---

**Q11. Selon vous, les plateformes mis en place au sein par le Programme au sein de votre commune ont-ils été fonctionnels ?**

---

---

---

---

**Q12. Selon vous, le mode de gestion et de Coordination du Programme étaient-ils consultatifs et efficaces pour répondre à vos besoins dans l'intégration du genre et des dimensions transversales (Genre/GEPMI, VIH/Sida, Environnement) dans votre PCD?**

-----  
-----  
-----  
-----

**Q13. La formation reçus par vos populations a-t-elle permis d'améliorer leurs connaissances sur la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité ?**

-----  
-----  
-----  
-----

**Q14. Combien de personne formé dans votre commune se sont appropriées des notions du genre, d'environnement, de VIH/SIDA? Est-ce que ces personnes sont à mesure d'intégrer les préoccupations des groupes sociaux en situation de vulnérabilité, du genre, et les dimensions transversales (environnement, VIH et SIDA) dans les PCD?**

-----  
-----  
-----  
-----

**Q15. Quelles sont les utilités des guides et les manuels élaborés? Comment apprécier-vous leur qualité ?**

-----  
-----  
-----  
-----

**Q16. Quelle est le niveau l'adhésion de personnes formées aux notions de d'égalité de genre et de dimensions transversales (environnement, VIH et SIDA) dans la prise de décision dans votre commune?**

-----  
-----  
-----  
-----

**Q17. combien de membre compte les plateformes crée ? Ces plateformes sont-elles efficaces ? sinon pourquoi ?**

-----  
-----  
-----  
-----

**Q18. Les moyens logistiques mis à votre disposition ont-ils été suffisants et ont-ils répondu à toutes les exigences liées l'élaboration de votre PCD ?**

---

---

---

---

### 3. Impact et Durabilité du Programme

**Q19. Parmi vos responsables communal combien se sont appropriés et appliquent l'égalité des genres, les droits de l'Homme et le développement humain dans l'élaboration du PCD,? Quelle sont les limites, perçues par ces responsables lors de l'élaboration ?**

---

---

---

---

**Q20. Est-ce vos responsables locaux sont à mesure d'intégrer l'égalité des genres, les droits de l'Homme et les dimensions transversales (VIH/SIDA, environnement) dans l'élaboration des PCD sans autres appuis techniques? Si oui citer quelques exemples?**

---

---

---

---

**Q21. Selon vous, quelle est la probabilité que les plateformes mise en place dans votre commune soit pérennisée sur le long-terme ?**

---

---

---

---

**Q22. Selon vous les résultats du Programme et les leçons apprises ont-ils une chance d'être répliqués ailleurs dans votre région ? seriez-vous-capable de les répliqués ?**

---

---

---

---

**Q23. Quels effets positifs ou négatifs le Programme Princes à t-il eu au sein de votre commune ?**

---

---

---

---

**Q24. Dans quelle mesure le programme a-t-il fait évoluer votre vision sur les personnes vulnérables, l'égalité du genre, les droits de l'Homme et les dimensions transversales (VIH/SIDA, environnement) dans la commune?**

-----  
-----  
-----  
-----

**Q25.Existent-ils des facteurs qui risquent d'influencer l'atteinte des impacts et de remettre en cause la durabilité des résultats atteints dans votre commune?**

-----  
-----  
-----  
-----

**Merci de votre collaboration !**

## 4. Principaux documents consultés

# Check list des documents consultés

### 1. Pertinence et Cohérence du Programme

- Document du Programme ;
- Stratégie Sectorielle non actualisée de la Santé ;
- Stratégie non actualisée de Développement du Secteur Social
- Stratégie Sectorielle non actualisée de l'Industrie et des Services
- Stratégie Développement non actualisée du Secteur Rural ;
- Stratégie Sectorielle non actualisée de l'Education ;
- Stratégie du Programme visant l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles.
- PCD des Communes avant l'intervention du Programme.

### 2. Efficience du Programme

- 
- Plan de travail annuel : 2013 à 2017;
- Projet de Performance du Programme : 2013-2016 ;
- Rapport d'activité du Programme : 2013-2016
- Rapport sur le suivi des recommandations du Comité de Pilotage du Programme;

### 3. Efficacité du Programme

- Document cadre du Programme;
- Rapport de Performance du Programme : 2013-2016 ;
- Rapport global de mise en œuvre du Programme ;
- Guide – prise en compte des questions transversales dans les stratégies sectorielles et plans communaux de développement ;
- Guide de plaidoyer ;
- Toutes les sources de vérification des différents indicateurs :
  - ✚ Plans Communaux de Développement (PCD) intégrant les préoccupations des groupes vulnérables et les dimensions transversales dans leurs plans : **nombre** 6 ;
  - ✚ Stratégies Sectorielles prenant en compte les préoccupations des groupes vulnérables et les dimensions transversales (Genre, VIH/Sida, Environnement) ; **nombre** : 07 ;
  - ✚ Liste des représentants par sexe fonction présents dans les instances décisionnelles électives ou non dans les 06 communes d'intervention du Programme ;
  - ✚ RADEC,
  - ✚ RNDH,
  - ✚ Rapport APD,
  - ✚ Rapport OMD/ODD,

### 4. Durabilité du Programme

- Rapport de formation des différents acteurs sur le renforcement des capacités en matière prise en compte des questions transversales dans les stratégies sectorielles et plans communaux de développement;
- Rapport d'évaluation des apprenants sur les formations reçues;
- Rapport d'activité des acteurs.

### 3. Liste des personnes rencontrées

**Programme d'Inclusion Economique et Sociale (PRINCES)**

**FICHE DE PRESENCE**

**Objet :** Mission d'évaluation finale des effets du Programme PRINCES

**Lieu :** Foulon.

**Date :** Jeudi 16/11/2017

| N° | Nom et prénoms        | Fonction               | Tel       | email              | signature   |
|----|-----------------------|------------------------|-----------|--------------------|-------------|
| 1  | NDWE                  | M Maire                | 696490502 | -                  | [Signature] |
| 2  | WANE Hsta euse Saly   | présidente (préf)      | 679710672 |                    | [Signature] |
| 3  | Chang-Egi             | mem (préf)             | 669805823 |                    | [Signature] |
| 4  | Tchoue Celestin       | resp. Handicapés       | 665229140 |                    | [Signature] |
| 5  | Gastong Andrie        | plat Forme             | 664114145 |                    | [Signature] |
| 6  | FOURI GARANDI Fulbert | CCN                    | 675170305 |                    | [Signature] |
| 7  | KADDAI DJAGUE         | Gestionnaire CE DCA    | 689750937 | mkadai@gmail.com   | [Signature] |
| 8  | HAPRA OHE OHE         | plate forme jeune      | 693560424 | haptoliz@gmail.com | [Signature] |
| 9  | ATUKATA TOURE         | Coche / Dévlop / Munit | 696023052 | annababuka@ohp.fr  | [Signature] |



## Programme d'Inclusion Economique et Sociale (PRINCES)

### FICHE DE PRESENCE

Objet : Mission d'évaluation finale des effets du Programme PRINCES  
Lieu : Salle de conférence DGRA / MINEPAT  
Date : Jeudi 03 Novembre 2017.

| N° | Nom et prénoms           | Fonction                              | Tel          | email                  | signature |
|----|--------------------------|---------------------------------------|--------------|------------------------|-----------|
| 1  | SAÏROU HANABOU           | Dir. Rp.<br>PF Production             | 677.42.42.32 | saidoukthao@yahoo.fr   |           |
| 2  | OLOMO ATERE ENGELBERT    | ch. de cabinet<br>Eco.<br>PF. PRINCES | 699913305    | olomoterre@yahoo.fr    |           |
| 3  | MVEING SERAPHIN          | C-CPDSS/MINEPAT<br>PF-1.4/PRINCES     | 677 538 068  | sermving@yahoo.fr      |           |
| 4  | MBILONG NGAH Arsène      | TIENRE<br>EQUITE FOCES                | 693354615    | arsenembilong@yahoo.fr |           |
| 5  | KALISAM MAGRAMA          | Equipe locale                         | 675 12 37 42 | mkaalham@yahoo.fr      |           |
| 6  | TCHOMTHE Séverin         | PF./INS                               | 677670969    | stchomthe@yahoo.fr     |           |
| 7  | Bela For Crystelle Dione | CPDSS/MINEPAT                         | 691 11 52 97 | crystelldione@yahoo.fr |           |
| 8  | NJANKO Eulalie           | PF/MINEPAT                            | 677627819    | euljanke@yahoo.fr      |           |
| 9  | MBIMI Claude Léonard     | CTP/PRINCES                           | 67747007     | claudembi@unep.org     |           |